Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Treasury Board of Canada Secretariat
Canada

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 2021-2022 Plan ministériel

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

2021-2022

Plan ministériel

Original signé par

L'honorable Jean-Yves Duclos, C.P., député
Président du Conseil du Trésor

Original signé par

L'honorable Joyce Murray, C.P., députée
Ministre du Gouvernement numérique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2021

No de catalogue BT1-38F-PDF
ISSN 2371-8927

Ce document est disponible sur le site du Gouvernement du Canada à www.canada.ca

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Table des matières

Message du président du Conseil du Trésor 1

Message de la ministre du Gouvernement numérique 3

Aperçu de nos plans 5

1. Surveillance des dépenses 5
2. Leadership administratif 5
3. Employeur 6
4. Surveillance réglementaire 6

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus 8

Surveillance des dépenses 8

Leadership administratif 12

Employeur 24

Surveillance réglementaire 31

Résultats prévus pour les Services internes 40

Description 40

Faits saillants de la planification 40

Dépenses et ressources humaines 43

Dépenses prévues pour 2021-2022 43

Ressources humaines prévues 48

Budget des dépenses par crédit voté 48

État des résultats condensé prospectif 48

Renseignements ministériels 51

Profil organisationnel 51

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 51

Contexte opérationnel 51

Cadre de présentation de rapports 52

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes 59

Tableaux de renseignements supplémentaires 59

Dépenses fiscales fédérales 59
Coordonnées de l’organisation 59
Annexe : définitions 60
Notes en fin d’ouvrage 64

Message du président du Conseil du Trésor

Je suis heureux de vous présenter le Plan ministériel 2021-2022 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ce plan décrit les travaux en cours pour améliorer les opérations du gouvernement du Canada au nom de tous les Canadiens.

L'honorable Jean-Yves Duclos
Président du Conseil du Trésor

La pandémie mondiale a eu des effets dévastateurs sur les vies et les moyens de subsistance et a mis en évidence des lacunes troublantes dans notre société. Les défis qui existaient avant la pandémie subsistent et certains ont été exacerbés. Face à ces circonstances, le SCT continuera à travailler pour la population canadienne en renforçant et en améliorant le gouvernement au cours de l'année à venir.

En effet, le gouvernement du Canada s'est engagé à promouvoir l'équité et l'égalité dans toute la société canadienne. Pour soutenir cet engagement, nous avons mis en place le Centre sur la diversité et l'inclusion afin d'accélérer et d'accroître nos efforts pour obtenir une fonction publique représentative de la population canadienne qu'elle sert. Le Centre mènera des activités essentielles pour atteindre cet objectif, axées sur une meilleure utilisation des données relatives aux ressources humaines, l'examen de la législation et des politiques, des programmes ciblés pour former les talents et des efforts soutenus d'éducation du public.

Une autre priorité est de veiller à ce que notre gouvernement reste ouvert, accessible et transparent. Il nous faut donc favoriser un meilleur accès aux données et aux informations gouvernementales pour les parties prenantes et le public. Cela comprend l'élaboration du cinquième plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert, ainsi que l'examen de la *Loi sur l'accès à l'information*, qui a été entamé en juin 2020. Cet examen offre l'occasion de s'assurer que le régime d'accès à l'information répond aux besoins des Canadiens à l'ère numérique.

Nous continuons également à développer un système réglementaire moderne, souple, efficace et transparent, un système qui aide les entreprises à être plus compétitives, tout en préservant la protection de la santé, de la sûreté, de la sécurité, du bien-être social et économique de nos citoyens et de l'environnement. En révisant les exigences désuètes et en trouvant de meilleures façons de réglementer, nous pouvons réduire les coûts pour les entreprises et soutenir le développement de produits et de services innovants qui profitent aux Canadiens.

En outre, c'est par l'exemple que nous mènerons la mise en place d'une économie résiliente face aux changements climatiques et à zéro émissions nettes. Grâce à notre Stratégie pour un gouvernement vert renforcée, nous continuerons à réduire les émissions fédérales, à faire progresser les initiatives d'écologisation du gouvernement et à prendre des mesures pour nous adapter aux effets des changements climatiques.

Ces initiatives, parmi les nombreuses autres détaillées dans le plan, représentent un effort considérable de la part de la fonction publique. Je tiens à remercier nos employés dévoués et professionnels d'être allés au-delà des attentes au cours d'une année 2020 très difficile. Je me réjouis à l'idée de poursuivre notre collaboration au cours de l'année à venir afin de respecter nos engagements envers les Canadiens.

Original signé par

L'honorable Jean-Yves Duclos, c.p., député
Président du Conseil du Trésor

Message de la ministre du Gouvernement numérique

L'honorable Joyce Murray, C.P.
Ministre du Gouvernement numérique

En tant que ministre du Gouvernement numérique, mon mandat est de diriger la transformation numérique du gouvernement du Canada afin que chaque Canadien puisse accéder à tout moment à tout service du gouvernement fédéral, quel que soit l'appareil utilisé. Je suis heureuse de me joindre au président du Conseil du Trésor pour présenter le plan ministériel du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour l'exercice 2021-2022.

La pandémie de COVID-19 est une réalité dévastatrice qui a permis d'accélérer la transformation numérique d'une génération. Elle incite aujourd'hui le gouvernement du Canada à mettre en place un plan ambitieux pour reconstruire en mieux, et exige un dévouement et une innovation dans la manière dont nous le mettons en œuvre. Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement adapte les services et les transactions à leurs besoins, et à ce qu'il les soutienne par une infrastructure numérique fiable et sécurisée. La capacité numérique vient appuyer la capacité du gouvernement du Canada à respecter toutes les priorités et à mettre en œuvre toutes les politiques, de la réduction des temps d'attente dans les centres d'appel, à la coordination des mesures de santé en cas de pandémie, en passant par la fourniture d'un soutien financier aux entreprises et à la population canadienne.

Pour y parvenir, le gouvernement du Canada doit fonctionner comme une seule organisation, vivant selon ses normes numériques et se concentrant sur la prestation des services qui sont essentiels à la santé, à la sûreté, à la sécurité et au bien-être économique des Canadiens. Au cours des quatre dernières années, nous n'avons cessé de jeter les bases de ce gouvernement numérique, mais il reste encore du travail à faire.

Dans l'année à venir, nos équipes du gouvernement numérique travailleront avec les ministères en vue de :

- moderniser nos technologies de l'information grâce à de nouvelles méthodes modulaires permettant de planifier, de remplacer et de gérer les systèmes essentiels à notre mission utilisés jusqu'ici;
- améliorer le service en veillant à ce que les plateformes et les composants numériques qui s'adressent à un public externe soient cohérents dans l'ensemble du gouvernement et conçus pour la personne ou l'organisation qui les utilise;

- mettre en œuvre une approche moderne et stratégique de la gestion des informations et des données ainsi que des opérations, des outils et des biens informatiques;
- transformer l'institution en veillant à ce que l'a fonction publique soit flexible, dotée d'outils numériques modernes pour collaborer, bien informée sur le plan numérique et soutenue par une direction et des politiques habilitantes.

La pandémie de COVID-19 en cours a montré que le gouvernement doit être capable de réagir rapidement et de servir nos citoyens là où ils se trouvent et quand ils en ont le plus besoin.

L'année dernière, nous avons démontré notre capacité à mener la transformation numérique, tout en soutenant les employés fédéraux dans leur adaptation au travail à distance. Les équipes du gouvernement numérique ont aidé les ministères et les organismes à fournir aux Canadiens des outils et des services essentiels en un temps record. Nous avons veillé à ce que les prestations financières et les mesures de soutien soient offertes à nos citoyens, amélioré les délais d'attente à Service Canada, fait progresser le principe du « une fois suffit », tenu le public au courant des changements apportés aux programmes et aux services par le biais du logiciel infonuagique Notification et lancé l'application Alerte COVID.

L'an dernier a été unique en son genre. Le dévouement et la résilience inlassables de nos équipes du gouvernement numérique pour s'adapter aux réalités de la pandémie de COVID-19 ont été vraiment remarquables.

Je vous invite à lire ce rapport pour voir comment nous allons poursuivre sur cette lancée au cours de l'année à venir afin de faire progresser le gouvernement numérique au profit des Canadiens.

Original signé par

L'honorable Joyce Murray, C.P., députée
Ministre du Gouvernement numérique

Aperçu de nos plans

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) est un organisme central qui agit à titre d'organe administratif du Conseil du Trésor. Il offre un leadership en ce qui a trait aux quatre responsabilités essentielles[1] ci-dessous pour aider les ministères[2] à s'acquitter de leurs priorités et à satisfaire aux attentes qu'ont les citoyens à l'égard du gouvernement.

1. Surveillance des dépenses

Le SCT surveille la façon dont le gouvernement fédéral dépense l'argent des contribuables en passant en revue les programmes, les propositions de dépenses et les autorisations de dépenser, et en rendant des comptes au Parlement et à la population canadienne au sujet des dépenses publiques.

Afin de s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2020-2021, le SCT aidera le gouvernement à faire face à la pandémie de COVID-19 en :

- aidant les ministères à rédiger des propositions pour la mise en œuvre de politiques et de programmes du gouvernement en réponse à la pandémie;
- suivant, en partenariat avec le ministère des Finances Canada, les répercussions financières des mesures prises par le gouvernement en réponse à la pandémie afin de contribuer au processus décisionnel dans l'ensemble du gouvernement.

Le SCT continuera également d'améliorer la clarté et la cohérence des rapports financiers et sur le rendement, et de faciliter la recherche, l'analyse et la comparaison des données sur les finances, les personnes et les résultats entre les ministères.

2. Leadership administratif

Le SCT dirige des initiatives pangouvernementales, élabore des politiques et établit l'orientation stratégique de l'administration fédérale.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités au cours de l'exercice à venir, le SCT collaborera avec les ministères pour :

- fournir des services essentiels, y compris offrir l'application Alerte COVID et encourager les provinces et les territoires à l'adopter afin que tous les Canadiens y aient accès;

1. Les responsabilités essentielles d'un ministère sont les fonctions ou les rôles permanents qu'il exerce. Elles diffèrent des programmes, initiatives et autres engagements, qui ne peuvent être entrepris que pour une durée déterminée.
2. Dans le présent document, on entend par « ministères » les ministères et les organismes.

- diriger la mise en œuvre d'investissements de longue durée afin de mettre à jour et remplacer les systèmes de technologie de l'information (TI) désuets, ainsi que moderniser la façon dont le gouvernement fournit des prestations et des services aux Canadiens;
- faire progresser le gouvernement ouvert, notamment en entreprenant un examen exhaustif de la *Loi sur l'accès à l'information*.

En vertu de cette responsabilité essentielle, le SCT travaillera également avec les ministères pour assurer une meilleure gestion des actifs du gouvernement, améliorer les capacités de gestion de projet et écologiser les opérations gouvernementales.

3. Employeur

Le SCT élabore des politiques et établit l'orientation stratégique de la gestion des personnes et des lieux de travail dans la fonction publique. Il gère également la rémunération globale dans l'administration publique centrale et représente le gouvernement lorsqu'il est question de relations de travail.

Afin de s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2021-2022, le SCT collaborera avec les ministères en vue de préparer la fonction publique pour l'avenir, en mettant l'accent sur l'exploration des possibilités pour accroître la flexibilité dans les modalités de travail, la mise en place d'une fonction publique plus diversifiée et inclusive, et la modernisation des pratiques commerciales en prévision de l'adoption du système de ressources humaines et de paye de prochaine génération.

Le SCT collaborera également avec les ministères pour favoriser l'établissement de milieux de travail sains et sécuritaires dans la fonction publique, assurer le respect de la législation sur les langues officielles, négocier de bonne foi avec les syndicats du secteur public et diriger la mise en œuvre de la *Loi sur l'équité salariale* au sein de l'administration publique centrale et la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

4. Surveillance réglementaire

Le SCT élabore et surveille les politiques afin de promouvoir de bonnes pratiques réglementaires au gouvernement fédéral et la coopération en matière de réglementation entre les administrations. Il examine également les règlements proposés et coordonne l'examen des règlements existants.

Afin de s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2021-2022, le SCT collaborera avec les ministères pour améliorer la transparence de la réglementation, continuer de moderniser le système de réglementation et réduire le fardeau administratif pesant sur les Canadiens et les entreprises canadiennes, notamment en faisant ce qui suit :

- effectuer un examen de la *Loi sur la réduction de la paperasse*;
- surveiller les examens réglementaires ciblés pour éliminer les freins à la croissance économique et à l'innovation;
- collaborer avec d'autres gouvernements pour réduire les obstacles réglementaires au commerce et à l'investissement, tout en continuant de contribuer à la poursuite des objectifs du gouvernement du Canada en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus du SCT, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus[3]

La présente section comprend les éléments ci-dessous pour chacune des responsabilités essentielles du SCT :

- une description de la responsabilité essentielle;
- les faits saillants des plans du SCT pour exercer la responsabilité essentielle au cours de l'année à venir et par la suite, organisés par thème;
- une description des plans du SCT pour :
  - le recours à l'analyse comparative entre les sexes plus afin de comprendre les répercussions des programmes, des politiques et des initiatives proposés qui sont liés à la responsabilité essentielle,
  - la contribution aux efforts du gouvernement du Canada en vue de respecter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et d'atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies liés à la responsabilité essentielle,
  - les expériences que le SCT entreprend pour trouver des moyens de mieux atteindre les résultats prévus pour la responsabilité essentielle;
- un tableau présentant les résultats prévus pour la responsabilité essentielle;
- un tableau présentant les ressources financières et les ressources humaines que le SCT affectera à l'atteinte des résultats prévus pour la responsabilité essentielle.

Surveillance des dépenses

Description

- Examiner les propositions de dépenses et les autorisations de dépenser.
- Examiner les programmes gouvernementaux existants et proposés aux fins d'efficience, d'efficacité et de pertinence.
- Fournir des renseignements au Parlement et à la population canadienne au sujet des dépenses publiques.

3. Cette section indique normalement les principaux risques pour chaque responsabilité essentielle. Le SCT réévalue ses risques ministériels et ses mesures d'atténuation des risques à la suite de la pandémie de COVID-19, et il en tiendra compte dans son prochain plan ministériel.

Faits saillants de la planification

1. Contribuer au processus décisionnel du Conseil du Trésor

Afin d'aider le Conseil du Trésor à prendre des décisions, le SCT collabore avec les ministères lorsqu'ils rédigent des demandes de financement et lorsqu'ils préparent des plans de mise en œuvre de nouveaux programmes en vue de les soumettre au Conseil du Trésor.

En 2021-2022, le SCT :

- fournira aux ministères des conseils supplémentaires sur la façon de se procurer, de gérer et d'utiliser les données pour améliorer le processus d'établissement des coûts des programmes proposés;
- aidera les ministères à élaborer des propositions d'initiatives visant à répondre à la pandémie de COVID-19 et, en partenariat avec le ministère des Finances Canada, suivra les répercussions financières des mesures prises par le gouvernement en réponse à la pandémie.

2. Établir l'orientation stratégique pour mesurer et évaluer les dépenses et le rendement, et en rendre compte

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer son ouverture, son efficacité et sa transparence, notamment en renforçant la clarté et la cohérence de l'information financière et des rapports sur le rendement.

Le SCT établit l'orientation stratégique à adopter par les ministères pour rendre compte de leurs dépenses prévues et réelles, ainsi que de leur rendement, dans leurs plans ministériels et rapports sur les résultats ministériels et dans l'InfoBase du GC, un outil interactif et accessible au public qui contient les données les plus récentes sur les finances publiques, les personnes et les résultats.

Pour améliorer la production de rapports, le SCT prendra les mesures ci-dessous en 2021-2022 :

- mettre à jour l'InfoBase du GC pour faciliter la recherche, l'analyse et la comparaison des résultats entre les ministères;
- analyser les demandes des utilisateurs pour déterminer si des jeux de données particuliers doivent être ajoutés à l'InfoBase du GC;
- collaborer avec les ministères pour rendre les rapports sur les résultats ministériels plus utiles en fonction des commentaires des lecteurs;
- recueillir, évaluer et communiquer de l'information sur la façon dont les ministères mesurent leur rendement;
- examiner et améliorer l'orientation fournie aux ministères afin de les aider à fournir des renseignements exacts sur le rendement qui sont utilisés dans la prise de décisions.

Analyse comparative entre les sexes plus et surveillance des dépenses

Lorsque les ministères demandent au Conseil du Trésor d'approuver de nouvelles propositions ou autorisations de dépenses, ils doivent inclure des plans pour en mesurer les répercussions possibles sur divers groupes. Le SCT passe ces plans en revue et conseille les ministres du Conseil du Trésor, le cas échéant, sur les répercussions liées à l'égalité entre les sexes, à la diversité et à d'autres facteurs découlant de l'approbation des propositions.

Conformément à la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes*[i], le SCT rend publiques les analyses des répercussions des programmes du gouvernement du Canada sur l'égalité entre les sexes et la diversité au moyen des tableaux de renseignements supplémentaires sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) inclus dans les rapports sur les résultats ministériels. Dans le but d'accroître la qualité des analyses fournies, le SCT travaille de concert avec les ministères afin de renforcer leurs activités de collecte de données, de mesure du rendement et d'évaluation. Le SCT collabore avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada et le ministère du Patrimoine canadien pour élaborer une approche pangouvernementale visant à améliorer la collecte, l'analyse et la disponibilité des données désagrégées. Il contribue ainsi à la concrétisation de l'engagement du gouvernement à lutter contre le racisme systémique.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), et surveillance des dépenses

Dans leurs présentations au Conseil du Trésor, les ministères doivent démontrer que les initiatives proposées satisfont aux exigences en matière d'évaluation environnementale stratégique. Ils doivent également démontrer qu'ils ont pris en compte les répercussions potentielles de l'initiative sur le changement climatique et doivent préciser si des mesures d'adaptation sont nécessaires pour faire face à ces répercussions. Lorsqu'il passe en revue ces trousses, le SCT contribue à l'atteinte de l'ODD 13.3 : améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Expérimentation et surveillance des dépenses

Dans le cadre du Plan pour l'innovation et les compétences annoncé dans le budget de 2018, le SCT a créé l'Unité centrale d'évaluation du rendement et de l'impact afin de fournir des renseignements sur les déterminants de l'innovation et de la croissance en entreprise.

L'unité travaille avec son principal partenaire, Statistique Canada, pour améliorer la façon dont les données de programmes de près de 20 ministères fédéraux sont recueillies, mises en commun et intégrées à des jeux de données supplémentaires afin de permettre une analyse plus approfondie. Les progrès réalisés jusqu'à présent comprennent la consolidation et la structuration des données, de sorte que, pour la première fois, il sera possible de procéder à des analyses et à des évaluations horizontales des politiques. Cette expérience d'intégration aux jeux de données permettra finalement aux analystes de comparer les impacts différentiels de tous les programmes sur l'innovation en entreprise.

En 2019-2020, l'unité a publié des données annuelles consolidées sur les programmes de soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise pour la période de 2007 à 2017[ii] et pour 2018[iii]. Elle a également publié un article dans le bulletin *Le Quotidien* de Statistique Canada[iv] sur les entreprises bénéficiaires de ce soutien. Les chercheurs du gouvernement fédéral et d'autres organisations ont ainsi maintenant accès à des informations sur le soutien de l'innovation en entreprise qui vont au-delà de celles fournies dans les rapports individuels des ministères.

Résultats prévus pour la surveillance des dépenses

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les propositions au Conseil du Trésor renferment des renseignements utiles à la prise de décision des ministres du Cabinet.	Pourcentage des présentations au Conseil du Trésor pour des projets ou des programmes complexes qui indiquent de manière transparente le risque financier	Au moins 75 %	31 mars 2023	13 %	45 %	54 %
Les organisations gouvernementales mesurent et évaluent leur rendement, et en font état.	Pourcentage de programmes gouvernementaux dans le cadre desquels des mesures appropriées sont en place pour suivre le rendement et éclairer la prise de décisions	Au moins 70 %	31 mars 2022	Non disponible	Non disponible	67 %

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[v].

Ressources financières budgétaires prévues pour la surveillance des dépenses

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
3 703 065 027 $	3 703 065 027 $	3 628 217 463 $	3 615 217 769 $

Des dépenses de 3,7 milliards de dollars sont prévues en 2021-2022 pour la surveillance des dépenses et sont principalement liées au crédit central des fonds pangouvernementaux. Dès que ces dépenses prévues ont été approuvées par le Conseil du Trésor, le SCT transfère des fonds pangouvernementaux afin de bonifier les crédits des autres organisations fédérales pour les postes comme les dépenses éventuelles du gouvernement, les initiatives pangouvernementales, les besoins en matière de rémunération, le report du budget de fonctionnement et du budget d'immobilisations, et les dépenses liées à la rémunération.

Les dépenses prévues en 2021-2022 comprennent également 41,9 millions de dollars au titre des dépenses de programmes qui permettent au SCT de s'acquitter de cette responsabilité essentielle.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[vi].

Ressources humaines prévues pour la surveillance des dépenses

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
303	303	303

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[vii].

Leadership administratif

Description

- Diriger les initiatives pangouvernementales.
- Élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique de l'administration publique concernant :
  - la prestation de services;
  - l'accès à l'information du gouvernement;
  - la gestion des actifs, des finances, de l'information et de la technologie.

Faits saillants de la planification

1. Diriger la transformation du gouvernement numérique

Le gouvernement du Canada s'est engagé à procéder à la mise en œuvre d'investissements de longue durée afin de mettre à jour et remplacer les systèmes de TI désuets, ainsi qu'à moderniser la façon dont le gouvernement fournit des prestations et des services aux Canadiens.

À la tête du gouvernement numérique

Pour faire progresser la vision du gouvernement numérique au cours des trois prochaines années, le SCT assurera un leadership à l'échelle du gouvernement dans les domaines suivants :

1. Modernisation des systèmes existants

   Utiliser de nouvelles méthodes modulaires pour reconstruire, remplacer et maintenir les systèmes de TI existants essentiels à la mission.

2. Amélioration du service

   Veiller à ce que les plateformes et les composantes numériques accessibles de l'extérieur soient cohérentes dans l'ensemble du gouvernement du Canada et conçues pour la personne ou l'organisation servie.

3. Mise en œuvre d'une approche intégrée

   Mettre en œuvre une approche moderne et stratégique en matière de gestion organisationnelle des informations et de l'intendance de données, ainsi que des opérations, des outils et des actifs de TI.

4. Transformation de l'institution

   Veiller à ce que la culture et les normes de la fonction publique du gouvernement du Canada soient souples, axées sur la collaboration, bien maîtrisées sur le plan numérique et soutenues par un leadership habilitant.

En vue de faciliter la transformation du gouvernement numérique, en 2021-2022, le SCT travaillera avec les ministères pour s'assurer que les services gouvernementaux sont sûrs et fiables, et qu'ils répondent aux besoins des utilisateurs, notamment en :

- développant Authenti-Canada afin que les particuliers et les entreprises puissent se connecter une fois à l'aide d'un identifiant numérique de confiance de leur choix pour accéder aux services en ligne du gouvernement du Canada;
- encourageant l'application des normes numériques du gouvernement du Canada[viii] pour guider les équipes dans la conception de services numériques permettant de répondre au mieux aux besoins des Canadiens, par exemple en continuant de mettre au point une boîte à outils pour aider les fonctionnaires et les ministères à adopter les normes;
- mettant en place une exigence, pour les ministères, de respecter les normes d'accessibilité adoptées à l'échelle internationale lorsqu'ils achètent ou mettent au point des systèmes de technologie de l'information et des communications, qu'ils soient internes ou publics;

- lançant GCéchange, une plateforme en ligne qui permettra aux fonctionnaires de collaborer plus facilement entre eux et avec des intervenants externes lorsqu'ils travaillent à distance;
- fournissant des outils comme le Guide de sécurité pour les solutions de système d'information et l'Orientation sur la gestion des rustines;
- fournissant une orientation sur l'adoption d'une approche itérative et continue pour la gestion des risques en matière de sécurité par le biais d'une gouvernance établie, de l'interprétation des politiques et de conseils et outils connexes;
- conseillant les ministères sur la façon d'accroître la convivialité de leurs sites Web, en se fondant sur des évaluations de la facilité avec laquelle les utilisateurs peuvent accomplir les tâches les plus courantes sur les sites Web du gouvernement.
- appuyant l'Académie du numérique de l'École de la fonction publique du Canada dans son rôle consistant à aider les fonctionnaires à acquérir les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires au gouvernement à l'ère numérique.

Leadership à l'échelle internationale

Le SCT appuie l'adhésion du Canada et ses rôles de premier plan dans les Nations numériques et le Partenariat pour un gouvernement transparent.

Nations numériques

- Les Nations numériques forment un forum collaboratif constitué de nations chefs de file du numérique qui désirent utiliser la technologie pour améliorer les services aux citoyens au Canada et partout dans le monde. Les membres des Nations numériques ont un objectif commun : adopter la technologie numérique pour améliorer la vie des citoyens. Les pays membres échangent des pratiques numériques de calibre mondial, collaborent à la résolution de problèmes communs, cernent les améliorations à apporter aux services numériques, appuient les économies numériques en expansion et en font la promotion. Le Canada est un membre actif des Nations numériques depuis son adhésion en 2018.
- Le Canada a été président des Nations numériques en 2020 et a été l'hôte d'un sommet ministériel virtuel en novembre. En 2021, le Canada sera le président du groupe thématique de l'organisation sur l'écologisation des TI gouvernementales, qui examine des approches communes favorisant des opérations technologiques gouvernementales plus durables sur le plan environnemental.

Partenariat pour un gouvernement ouvert

- Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une initiative multilatérale mondiale visant à améliorer l'ouverture, la transparence et la responsabilité du gouvernement et à accroître la participation des citoyens. Fondé en 2011, le PGO compte désormais 78 pays membres et un certain nombre de membres de gouvernements sous-nationaux. Le Canada s'est joint au PGO en 2012 et a publié quatre plans d'action au PGO décrivant ce qu'il comptait faire pour rendre le gouvernement plus ouvert. Un cinquième plan d'action est en cours d'élaboration.
- En mars 2017, le Canada a été élu pour un mandat de trois ans au Comité directeur du PGO. En octobre 2018, il a entamé un mandat d'un an en tant que coprésident gouvernemental principal du PGO. À ce titre, le Canada a publié une stratégie de coprésident fondée sur les priorités que son l'inclusion, la participation, l'impact et le renforcement du PGO. Au printemps 2019, le Canada a été l'hôte du 6e sommet mondial du PGO, qui a réuni plus de 2 600 représentants des gouvernements et de la société civile des pays membres du PGO. En mai 2020, le Canada a été réélu pour un mandat de trois ans au Comité directeur du PGO.
- Le Canada est reconnu comme un chef de file en matière d'égalité entre les sexes et d'inclusion au sein du PGO. Ses pratiques en matière de cocréation et de participation du public sont souvent partagées à titre de pratiques exemplaires entre les membres.

Par l'entremise du Service numérique canadien, le SCT aidera à développer et à améliorer les services en :

- fournissant des services essentiels, comme offrir l'application Alerte COVID et encourager les provinces et les territoires à l'adopter afin que tous les Canadiens y aient accès;
- améliorant et en mettant à l'échelle des composants de la plateforme existants, comme Notification[4], et en créant de nouveaux composants destinés à être intégrés dans les services numériques des ministères;
- fournissant aux ministères un soutien et une aide pratique pour concevoir et fournir des services numériques qui sont inclusifs et accessibles à tous les Canadiens, y compris les peuples autochtones, les Canadiens à faible revenu et les personnes handicapées;
- fournissant une orientation aux ministères afin de les aider à adopter des outils et des pratiques modernes pour améliorer la conception et la prestation des services et réduire le risque que les projets de technologie de l'information échouent.

Le SCT fera également progresser le gouvernement ouvert en :

- dirigeant les efforts visant à donner au public canadien et au milieu des affaires un meilleur accès aux données et à l'information du gouvernement;
- entreprenant un examen complet de l'accès à l'information, y compris des systèmes et processus, du cadre législatif et du processus de publication proactive;

4. Mise au point par le Service numérique canadien, la plateforme Notification permet aux ministères d'envoyer des notifications aux personnes qui utilisent leurs services, à faible coût et en quelques étapes simples, afin de leur fournir des renseignements à jour.

- étudiant les possibilités d'apporter des modifications à la *Directive sur le gouvernement ouvert* afin de tenir compte des meilleures pratiques internationales, notamment en ce qui concerne les objectifs visant la publication à des fins précises et la mise en place d'un gouvernement ouvert par défaut;
- créant des lignes directrices pour les organisations fédérales sur l'ajout de contenu à ouvert.canada.ca;
- élaborant une stratégie pangouvernementale pour un gouvernement ouvert;
- publiant le 5e plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert[ix] et en en coordonnant la mise en œuvre;
- coordonnant la publication de nouveaux jeux de données sur ouvert.canada.ca, y compris ceux expressément demandés par les Canadiens.

Lutter contre la COVID-19 : protéger la santé et la sécurité des Canadiens

Le SCT facilite la réalisation des interventions du gouvernement contre la pandémie de COVID-19 en :

- fournissant des services essentiels, y compris l'application Alerte COVID, une application mobile nationale qui permet aux utilisateurs de savoir s'ils ont été exposés à la COVID-19;
- permettant à plus de services relatifs à la pandémie de COVID-19 d'utiliser Notification comme une façon simple et efficace d'envoyer des notifications aux utilisateurs qui choisissent de les recevoir;
- recrutant des talents qui répondent aux demandes de services numériques découlant de la pandémie de COVID-19 et d'autres priorités gouvernementales;
- fournissant des services de recherche et de conception aux ministères pour le contenu Web et en fournissant des services relatifs à la pandémie de COVID-19;
- coordonnant la présence du gouvernement sur le Web avec Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada et le Bureau du Conseil privé.

2. Établir l'orientation stratégique pour la gestion des actifs et des finances

Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer une saine gestion des actifs et des finances du gouvernement et à améliorer ses capacités de gestion de projet.

Le SCT respecte cet engagement en collaborant avec les ministères pour :

- instaurer des politiques, des normes et des pratiques qui soient saines;
- surveiller le rendement et la conformité à l'échelle du gouvernement;
- créer des collectivités dynamiques et assurer leur maintien.

En ce qui concerne la **gestion des actifs**, en 2021-2022, le SCT fournira des conseils aux ministères pour les aider à :

- prendre des décisions plus stratégiques en matière de gestion des actifs et accroître la responsabilisation dans ce domaine;

- élaborer des stratégies de portefeuille de biens immobiliers qui permettent d'harmoniser les décisions d'investissement avec les exigences des programmes et des actifs et de renforcer la cohérence entre les pratiques de gestion des biens immobiliers dans l'ensemble du gouvernement;
- étudier des façons d'améliorer la gouvernance afin que les différents domaines fonctionnels soient représentés dans la prise de décisions.

En ce qui concerne la **gestion financière**, en 2021-2022, le SCT aidera les ministères à mettre en place des mécanismes de surveillance continue de leurs contrôles internes en matière de rapports financiers et de gestion financière d'ici mars 2024. En particulier, le SCT coprésidera les réunions des groupes de travail avec les ministères au moins deux fois par année afin de fournir des conseils et de faciliter l'échange de pratiques exemplaires entre les ministères.

En ce qui concerne la **gestion de projet**, en 2021-2022, le SCT collaborera avec les ministères pour :

- augmenter le nombre de grands projets dirigés par un professionnel certifié comptant au moins cinq ans d'expérience. Pour ce faire, le SCT :
  - sondera la communauté de gestion de projet afin de cerner les lacunes,
  - travaillera avec l'École de la fonction publique du Canada pour comparer la formation existante aux nouvelles compétences techniques et améliorer le programme d'études afin de combler certaines des lacunes;
- mettre en œuvre la nouvelle *Directive sur la gestion de projets et programmes*[x];
- aider les gestionnaires de projet à développer les aptitudes, les connaissances et les compétences dont ils ont besoin;
- mettre en œuvre les leçons retenues d'un examen des projets numériques antérieurs, en particulier en ce qui concerne les coûts irrécupérables et les principaux contrats pluriannuels;
- mettre les pratiques exemplaires en commun dans le but d'améliorer l'exécution des projets.

En outre, en 2021-2022, le SCT aidera Services publics et Approvisionnement Canada à réaliser les engagements pris dans la lettre de mandat de son ministre en ce qui a trait :

- à la modernisation du processus d'approvisionnement en étudiant les options possibles pour actualiser les exigences des politiques du Conseil du Trésor afin d'aider à rationaliser les processus, d'encourager la souplesse et d'accorder une plus grande importance aux priorités gouvernementales socio-économiques et environnementales;

- au renforcement de la diversité des soumissionnaires aux marchés publics, y compris les petites entreprises et les entreprises dirigées par des Autochtones, des Canadiens noirs et racialisés, des femmes, des Canadiens LGBTQ2 et d'autres groupes sous-représentés;
- à la promotion d'une approche pangouvernementale visant à atteindre l'objectif d'attribuer 5 % des marchés fédéraux à des entreprises gérées et dirigées par des peuples autochtones.

3. Diriger l'écologisation des activités gouvernementales

Le gouvernement du Canada s'est engagé à lutter contre le changement climatique et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le SCT dirige l'écologisation des activités du gouvernement du Canada en aidant les ministères à mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert[xi], qui a été actualisée en novembre 2020, et à déployer les efforts nécessaires pour :

- réduire les émissions provenant de leurs activités;
- passer à des opérations zéro émissions nettes et résilientes au climat;
- réduire les impacts environnementaux de leurs activités au-delà du carbone, y compris les impacts sur les déchets, l'eau et la biodiversité.

À compter de 2021-2022, le SCT travaillera avec les ministères pour renforcer la sensibilisation et la capacité à mettre en œuvre les exigences de la stratégie, notamment les suivantes :

- s'assurer que pour tous les nouveaux bâtiments et toutes les rénovations majeures, la priorité est donnée aux opérations à faibles émissions de carbone et à la résilience climatique en réduisant au minimum le coût des émissions de GES pendant toute la durée du cycle de vie des immeubles;
- utiliser une électricité propre à 100 %, là où cela est possible, d'ici 2022, et partout d'ici 2025, en produisant ou en achetant de l'électricité renouvelable;
- réduire la production de déchets et l'utilisation de l'eau en éliminant, par exemple, l'utilisation inutile de plastiques à usage unique dans le cadre des activités, des événements et des réunions du gouvernement;
- conserver et restaurer la biodiversité lorsque les besoins opérationnels le permettent;
- acquérir des véhicules à émission zéro ou hybrides et encourager l'utilisation de modes de transport à faibles émissions de carbone;
- comprendre les risques posés par les effets du changement climatique et mettre au point des réponses efficaces.

En outre, en 2021-2022, le SCT :

- travaillera avec le ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada et la Garde côtière canadienne à l'élaboration de plans visant à réduire les émissions du parc de véhicules de la sûreté et sécurité nationale[5] et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050;
- promouvra la responsabilisation en continuant de recueillir et de rendre publics les renseignements détaillés sur les émissions de GES provenant des activités gouvernementales et, dans les années à venir, l'information sur le réacheminement des déchets, l'utilisation de l'eau et la planification des mesures d'adaptation;
- financera des projets novateurs visant à réduire les émissions de GES provenant des activités ministérielles par l'entremise du Fonds pour un gouvernement vert.

Analyse comparative entre les sexes plus et leadership administratif

Le SCT aura recours à l'ACS+ pour favoriser l'obtention de résultats plus inclusifs dans le cadre de ses responsabilités en matière de leadership administratif, notamment en :

- analysant les données actuelles et en recueillant des données supplémentaires afin de mieux comprendre les répercussions des différentes politiques et initiatives, comme celles liées à l'approvisionnement, aux services et aux communications, sur différents groupes socio-économiques;
- incluant des facteurs comme l'égalité entre les sexes et d'autres considérations dans les lignes directrices élaborées pour aider les ministères à mettre en œuvre les nouvelles exigences des politiques, le cas échéant;
- étudiant périodiquement les données démographiques sur les différentes collectivités fonctionnelles du gouvernement afin de cerner les écarts en matière de représentation, et en travaillant avec les ministères pour prendre des mesures pour y remédier, par exemple par le recrutement, le perfectionnement professionnel et la formation.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), et leadership administratif

Le SCT contribue aux efforts visant à atteindre plusieurs ODD des Nations Unies, notamment en collaborant avec les ministères pour :

- rendre les services gouvernementaux plus sûrs, fiables et aptes à répondre aux besoins des utilisateurs (ODD 16);

5. Le parc de véhicules de la sûreté et sécurité nationale est composé d'aéronefs, de navires et de véhicules terrestres tactiques.

- ajouter des jeux de données sur ouvert.canada.ca[xii], le portail du gouvernement ouvert, aidant ainsi à favoriser la collaboration et les partenariats en vue de faire progresser le développement durable (ODD 17);
- mettre en œuvre la nouvelle *Politique sur la planification et la gestion des investissements*[xiii] du Conseil du Trésor et les instruments connexes, qui exigent maintenant que les ministères veillent à ce que les décisions en matière d'investissement prennent en considération les possibilités visant à faire progresser les objectifs environnementaux du gouvernement (ODD 12);
- mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert pour faire passer le gouvernement du Canada à des opérations zéro émissions nettes et résilientes au climat, tout en réduisant les impacts environnementaux au-delà du carbone, y compris les impacts sur les déchets, l'eau et la biodiversité (ODD 6, 7, 11, 12, 13, 14 et 15).

Expérimentation et leadership administratif

En 2021-2022, le SCT continuera de mener deux initiatives expérimentales.

1. Nuage de talents

Cette plateforme expérimentale de dotation a été élaborée par le SCT et les ministères partenaires afin de faciliter la soumission de candidatures à des postes de durée déterminée annoncés à l'externe dans la collectivité numérique et technologique du gouvernement fédéral. L'équipe du Nuage de talents met à l'essai de nouvelles approches en matière de recrutement et visant à accroître la mobilité des talents hautement performants.

L'équipe continuera de mener des expériences portant sur les titres de compétences transférables et vérifiables, la réduction des préjugés et la mobilité interne des talents, et d'élaborer des portails propres aux groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

2. Fonds pour un gouvernement vert

Ce fonds, géré par le SCT, permet de promouvoir et de communiquer des approches novatrices en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Il fournit un financement de projet aux ministères afin que ceux-ci puissent réduire les émissions des GES dans leurs activités. Il cible les projets qui devraient réduire les émissions des GES au chapitre des activités fédérales, les projets dans le cadre desquels sont mises à l'essai ou en œuvre des approches novatrices pouvant être reproduites au sein des ministères ou d'un ministère à l'autre, et les projets qui permettent de chercher des solutions dans les domaines où il est plus difficile de réduire les GES.

Le projet Inspection virtuelle de Santé Canada a été financé par le Fonds pour un gouvernement vert en 2020-2021. Dans le cadre de ce projet, le ministère a créé un outil d'inspection virtuelle des installations des détenteurs de licence de production de cannabis. Ce projet pilote consiste à

remplacer certaines inspections physiques, qui sont une source importante d'émissions de carbone, avec des inspections virtuelles. En cas de réussite, l'empreinte carbone des activités d'application de la loi de Santé Canada visant le cannabis sera réduite, tout en maintenant (et peut-être en augmentant ou en améliorant) la surveillance réglementaire. Le projet pourrait également être appliqué à plus grande échelle à Santé Canada et dans d'autres ministères réglementant.

Résultats prévus pour le leadership administratif

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
La prestation des services gouvernementaux est habilitée sur le plan numérique et répond aux besoins des Canadiens.	Mesure dans laquelle les clients sont satisfaits de la prestation des services du gouvernement du Canada, exprimée par une note sur 100	Au moins 60	Mars 2023	58 %	La question n'a pas été posée en 2018-2019. Les résultats du prochain sondage sont attendus d'ici mars 2022.	La question n'a pas été posée en 2019-2020. Les résultats du prochain sondage sont attendus d'ici mars 2022.
	Pourcentage des services gouvernementaux à volume élevé répondant aux normes de service*	Au moins 80 %	Mars 2024	70 %†	69 %†	70 %†
	Pourcentage des services gouvernementaux à volume élevé entièrement offerts en ligne*	Au moins 80 %	Mars 2025	62 %†	74 %†	69 %†
	Recours aux services en ligne à volume élevé du gouvernement du Canada, exprimé en pourcentage de tous les modes de prestation de services, y compris en personne et par téléphone	Au moins 75 %	Mars 2024	Non disponible : nouvel indicateur	Non disponible : nouvel indicateur	62 %
	Pourcentage des sites Web du gouvernement du Canada offrant des services numériques aux citoyens de manière sécurisée§	100 %	Mars 2024	Non disponible	44% (novembre 2019)	57 % (61 % novembre 2020)

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
	Mesure dans laquelle les clients accomplissent des tâches sur les sites Web du gouvernement du Canada	À déterminer	À déterminer	Non disponible : nouvel indicateur	Non disponible : nouvel indicateur	Non disponible : nouvel indicateur
Les Canadiens ont un accès rapide à l'information gouvernementale.	Nombre de jeux de données accessibles au public	Au moins 1 000 nouveaux jeux de données	31 mars 2022	1 807 nouveaux jeux de données publiés (total de 12 039 jeux de données non géospatiaux disponibles en 2017-2018 sur ouvert.canada.ca)	3 168 nouveaux jeux de données publiés (total de 11 340 jeux de données non géospatiaux disponibles en 2018-2019 sur ouvert.canada.ca)**	1 258 nouveaux jeux de données publiés
	Pourcentage des demandes d'accès à l'information qui ont été traitées dans les délais prévus par la loi	Au moins 90 %	31 mars 2022	76 %	73 %	67 %
	Pourcentage des demandes de renseignements personnels qui ont été traitées dans les délais prévus par la loi	Au moins 85 %	31 mars 2022	75 %	77 %	79 %
Le gouvernement dispose de bonnes pratiques de gestion des finances et des actifs.	Pourcentage des principaux processus de gestion financière pour lesquels un système de contrôles internes a été mis en place et qui ont atteint l'étape de la surveillance continue	100 %	31 mars 2024	Non disponible††	Non disponible††	Non disponible††

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
	Pourcentage des ministères qui maintiennent et gèrent leurs actifs pendant leur cycle de vie	Au moins 60 %	Mars 2023	80 %	55 %	73 %
Le gouvernement fait preuve de leadership en exerçant des activités zéro émissions nettes.	Niveau global des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement	Réduire de 40 % les émissions de GES provenant de l'exploitation des biens immobiliers et du parc automobile par rapport aux niveaux de 2005	31 mars 2026	32 %	34,6 % sous les niveaux de 2005	34,6 % sous les niveaux de 2005

* Au cours des exercices précédents, cet indicateur mesurait le pourcentage des services prioritaires qui répondaient aux normes de service. Il était fondé sur l'ancienne *Politique sur les services*[xiv], qui prévoyait des exigences relatives aux « services prioritaires ». La nouvelle *Politique sur les services et le numérique*[xv], qui est entrée en vigueur en 2020-2021, ne fait pas référence aux « services prioritaires ». Le SCT a donc adopté un nouvel indicateur centré sur les services externes à volume élevé (services pour lesquels plus de 45 000 opérations sont enregistrées par année, tous les modes de services confondus).

† Ce chiffre correspond au pourcentage des services prioritaires qui répondaient aux normes de service, l'indicateur précédent.

§ En particulier, le pourcentage des domaines Web qui appliquent le protocole HTTPS afin que les connexions soient sécurisées.

** Cet indicateur a changé en 2020-2021. Auparavant, il permettait de déterminer uniquement si les ministères planifiaient d'effectuer une surveillance continue de leurs mécanismes de contrôle. Aujourd'hui, il mesure le niveau de maturité des systèmes établis de contrôles internes des processus de gestion financière à l'échelle du gouvernement.

†† La méthode de calcul de cet indicateur a changé en 2020-2021. La méthode de calcul précédente mesurait uniquement la surveillance des contrôles internes en matière de rapports financiers. 97 % des ministères avaient atteint l'étape de la surveillance continue en 2019-2020. La méthodologie actualisée porte sur la surveillance des contrôles internes en ce qui a trait aux principaux processus de gestion financière. Comme il s'agit d'un nouvel indicateur entrant en vigueur en 2020-2021, aucun résultat n'a encore été recueilli.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xvi].

Ressources financières budgétaires prévues pour le leadership administratif

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
104 430 352 $	104 430 352 $	68 038 735 $	67 455 750 $

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xvii].

Ressources humaines prévues pour le leadership administratif

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
608	430	430

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xviii].

Employeur

Description

- Élaborer des politiques et établir l'orientation stratégique pour la gestion des personnes dans la fonction publique.
- Gérer la rémunération totale (y compris les pensions et avantages sociaux) et les relations de travail.
- Entreprendre des initiatives visant à améliorer le rendement à l'appui des efforts de recrutement et de maintien en poste.

Faits saillants de la planification

1. Établir l'orientation permettant à la fonction publique de recruter et de maintenir en poste un effectif qualifié et diversifié; promouvoir les langues officielles; et favoriser un milieu de travail sain, sécuritaire, accessible et inclusif

Le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, à l'image de la population qu'elle sert, sont la clé d'une gestion efficace des personnes dans la fonction publique et contribuent à renforcer la confiance des Canadiens dans le gouvernement. Pour que les employés puissent pleinement contribuer et exceller, ils ont besoin d'un milieu de travail moderne, sain, sécuritaire et inclusif.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à :

- accroître la diversité dans la fonction publique, y compris aux échelons supérieurs, en améliorant la représentation des quatre groupes désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (femmes, membres des minorités visibles, personnes handicapées et Autochtones) et en éliminant les obstacles à une inclusion efficace afin que la fonction publique canadienne demeure un chef de file mondial en matière d'accessibilité et d'inclusion;

- favoriser un milieu de travail sain sur les plans physiques et psychologiques, sécuritaire, accessible, respectueux et équitable;
- adapter les lieux et les conditions de travail de la fonction publique à la pandémie de COVID-19, notamment par le recours à la réflexion conceptuelle et aux profils des employés, afin de maximiser l'efficacité des mesures pour l'effectif dans tout le Canada.

Le SCT collabore avec des intervenants clés, dont le Bureau du Conseil privé, la Commission de la fonction publique du Canada et l'École de la fonction publique du Canada, pour apporter son soutien au Conseil du Trésor en tant qu'employeur de l'administration publique centrale. Si les administrateurs généraux gèrent les ressources humaines au sein de leur propre ministère, le SCT surveille leurs progrès par rapport aux objectifs politiques fixés par le Conseil du Trésor et favorise l'adoption de pratiques de gestion des personnes uniformes et efficaces dans l'ensemble de la fonction publique.

En 2021-2022, le SCT collaborera avec les ministères pour accroître **la diversité, l'inclusion et l'accessibilité** en :

- étudiant la possibilité d'apporter des modifications à la législation, notamment à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, conformément à l'examen annoncé par le ministre du Travail;
- mettant en œuvre un programme de parrainage et de perfectionnement qui permettra d'identifier les candidats compétents appartenant aux groupes en quête d'équité en matière d'emploi, et de contribuer à l'épanouissement de leurs talents et à leur avancement professionnel;
- mettant en œuvre un programme de perfectionnement des cadres axé sur la diversité afin de constituer un bassin représentatif de cadres potentiels et de nouveaux cadres pour la fonction publique;
- améliorant les efforts de mesure afin de mieux comprendre les obstacles auxquels sont confrontés les employés handicapés et les autres employés qui ont besoin de mesures d'adaptation;
- suivant les progrès réalisés dans le recensement, la prévention et l'élimination des obstacles à la participation à la fonction publique des employés et des Canadiens handicapés ou ayant besoin de mesures d'adaptation;
- améliorant les pratiques adoptées sur les lieux de travail et en réduisant les obstacles systémiques qui contribuent à la nécessité de prendre des mesures d'adaptation individuelles pour les employés handicapés et les autres employés;
- faisant l'essai de solutions qui pourraient être utilisées dans l'ensemble de la fonction publique fédérale afin d'offrir en temps utile des mesures d'adaptation efficaces aux employés leur permettant de réaliser leur plein potentiel.

Centre pour la diversité dans la fonction publique fédérale

Dans l'Énoncé économique de l'automne 2020[xix], le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un centre pour la diversité afin d'accélérer et d'intensifier les efforts qu'il déploie en vue de mettre en place une fonction publique représentative et inclusive. Parmi les efforts déployés par le gouvernement à cette fin, notons la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action pangouvernementaux prévoyant des mesures précises nécessaires pour accélérer les progrès en matière de diversité et d'inclusion.

Le principal groupe cible du centre est constitué des fonctionnaires fédéraux, particulièrement les personnes racialisées, les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes LGBTQ2 et les personnes ayant d'autres facteurs d'identité. Les répercussions prévues comprennent : une meilleure représentation de ces groupes en raison de l'augmentation du recrutement, de la promotion et du maintien en poste; une plus grande sensibilisation aux questions de diversité; une responsabilisation accrue de la haute direction en matière de diversité et d'inclusion; et une réduction du nombre de cas de harcèlement et de discrimination.

En 2021-2022, le SCT travaillera avec les ministères pour promouvoir les **langues officielles** en :

- mettant à jour les compétences linguistiques requises pour les postes bilingues dans la fonction publique;
- favorisant et en surveillant la conformité des institutions fédérales à la *Loi sur les langues officielles*;
- mettant en œuvre le *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services* modifié, en préparation de la publication, à l'automne 2022, des données du Recensement de 2021 concernant les langues officielles.

Pour promouvoir **un milieu de travail physiquement et psychologiquement sain et sécuritaire** en 2021-2022, le SCT :

- fournira une orientation supplémentaire et des ressources pour aider les organisations fédérales à harmoniser leurs pratiques avec la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail[xx], un ensemble de lignes directrices, d'outils et de ressources, dont l'application est volontaire, qui visent la promotion de la santé mentale au travail;
- fournira une orientation supplémentaire et des ressources pour aider les organisations fédérales à mettre en œuvre les objectifs propres aux organisations énoncés dans la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail[xxi], en accordant toute l'attention requise à l'ACS+;
- mettra en œuvre le protocole d'entente sur la santé mentale qui est inclus dans la nouvelle convention collective entre l'Alliance de la fonction publique du Canada et le Conseil du Trésor;

- fournira des conseils et des outils pour aider les ministères à mettre en œuvre la nouvelle *Directive sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail*[xxii];
- mesurera et surveillera la santé et la sécurité des lieux de travail fédéraux, ainsi que les progrès réalisés par les organisations fédérales dans l'exécution de leurs obligations et leur respect, et fera rapport à cet égard, grâce à des mécanismes comme le Cadre de responsabilisation de gestion, le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et la Liste de vérification en matière de santé mentale en milieu de travail.

En 2021-2022, le SCT continuera également d'orienter les ministères et de les aider à **répondre à la pandémie de COVID-19** en :

- explorant, en collaboration avec Services partagés Canada, les possibilités pour accroître la flexibilité dans les modalités de travail des fonctionnaires fédéraux;
- évaluant la nécessité d'accorder plus de latitude relativement aux politiques et aux pouvoirs délégués, notamment en ce qui concerne la mobilité des talents et le travail à distance;
- fournissant des conseils et une orientation sur la gestion des ressources humaines, les relations de travail, la santé et la sécurité au travail, les langues officielles et le respect des instructions des autorités de santé publique.

2. Négocier de bonne foi et veiller à ce que les conditions d'emploi soient négociées équitablement

Le gouvernement du Canada s'est engagé à maintenir une relation respectueuse avec la fonction publique canadienne.

Le SCT s'efforce d'honorer cet engagement en :

- négociant de bonne foi avec les syndicats du secteur public et en travaillant avec eux pour négocier les conditions d'emploi et une rémunération équitable;
- coopérant avec les syndicats du secteur public pour entretenir des relations professionnelles et de collaboration, et aborder de façon proactive les questions de diversité et d'inclusion.

En 2021-2022, le SCT :

- négociera avec les syndicats qui n'ont pas conclu d'entente dans le cadre de la ronde de négociations de 2018, y compris le syndicat des membres réguliers et des réservistes de la GRC;
- négociera avec les syndicats sur l'élaboration du Programme de soutien au mieux-être des employés et sur le renouvellement du Régime de soins de santé de la fonction publique;

- travaillera avec Services partagés Canada à la conception du système de ressources humaines et de paye de prochaine génération qui remplacera le système de paye Phénix;
- collaborera avec Services publics et Approvisionnement Canada pour réduire l'arriéré de problèmes de rémunération découlant du système de paye Phénix;
- règlera les griefs déposés auprès de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral relativement au système de paye Phénix en mettant en œuvre des accords avec les agents négociateurs sur les dommages-intérêts;
- continuera de préparer la mise en œuvre de la *Loi sur l'équité salariale* dans l'administration publique centrale et au sein de la GRC.

Analyse comparative entre les sexes plus et responsabilité essentielle d'employeur

Afin de soutenir le Conseil du Trésor dans son rôle d'employeur, le SCT utilisera l'ACS+ pour permettre l'obtention de résultats plus inclusifs en :

- développant sa capacité à recueillir et à désagréger les données en vue de cerner les problèmes et les tendances auxquels font face les différents groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique;
- en appliquant l'optique de l'ACS+ à ses instruments de politique, ses processus et ses systèmes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), et responsabilité essentielle d'employeur

Le SCT continuera de participer aux efforts visant à atteindre plusieurs ODD des Nations Unies, y compris les ODD 5 et 10, en collaborant avec les ministères pour :

- accroître la représentation des femmes et des membres d'autres groupes minoritaires occupant des postes de direction dans la fonction publique (ODD 5), en prenant les mesures énumérées ci-dessus concernant la diversité et l'inclusion;
- mieux traiter et prévenir le harcèlement et la violence dans la fonction publique, contribuant ainsi à réduire les inégalités (ODD 10) et à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives (ODD 16), en prenant les mesures énumérées ci-dessus concernant la création d'un environnement de travail physiquement et psychologiquement sain et sécuritaire.

Expérimentation et responsabilité essentielle d'employeur

En 2021-2022, le SCT continuera d'expérimenter dans deux domaines.

1. Données désagrégées sur les groupes visés par l'équité en matière d'emploi

L'accès à des données désagrégées et fiables est essentiel pour comprendre l'expérience des employés des groupes visés par l'équité en emploi et de ceux d'autres groupes en quête d'équité en matière d'emploi, et pour relever les écarts au niveau de la représentation. En 2021-2022, le SCT mènera des expériences en faisant appel à l'introspection comportementale afin de peaufiner le processus de déclaration volontaire pour l'équité en matière d'emploi, notamment en trouvant des moyens de réduire la stigmatisation et d'encourager un plus grand nombre d'employés à déclarer leur appartenance à un groupe désigné.

2. Accessibilité

Grâce au financement du Fonds centralisé pour un milieu de travail habilitant, le Bureau de l'accessibilité au sein de la fonction publique (BAFP) travaille en partenariat avec les principaux ministères afin d'expérimenter des solutions qui peuvent être mises à l'échelle ou reproduites dans l'ensemble de la fonction publique fédérale. Par exemple, le BAFP finance un projet pilote mené par Services publics et Approvisionnement Canada, en partenariat avec Santé Canada et le Conseil national de recherches du Canada. Dans le cadre du projet pilote, qui se poursuivra en 2021-2022, on utilise une méthodologie scientifique pour mettre à l'essai diverses options d'éclairage qui pourraient réduire les obstacles auxquels sont confrontés les employés ayant une sensibilité à la lumière.

Résultats prévus pour la responsabilité d'employeur

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
La fonction publique attire et maintient en poste une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.	Pourcentage des institutions où les communications avec le public dans les bureaux bilingues se font « presque toujours » dans la langue officielle choisie par le public	Au moins 90 %	Mars 2022	92,5 %	83 %	91 %*
	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui appartiennent à un groupe de minorité visible	Au moins 10,6 %	Mars 2022	10,1 %	11,1 %	11,5 %

	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui sont des femmes	Au moins 48 %	Mars 2022	49,1 %	50,2 %	51,1 %
	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui sont autochtones	Au moins 5,1 %	Mars 2023	3,7 %	4,1 %	4,1 %
	Pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui sont des personnes handicapées	Au moins 5,3 %	Mars 2023	4,8 %	4,6 %	4,7 %
Le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif.	Pourcentage des employés qui estiment travailler dans un milieu sain sur le plan psychologique	Au moins 61 %	Mars 2022	56 %	59 %	61 %
	Pourcentage des employés qui indiquent avoir été victimes de harcèlement au travail au cours des 12 derniers mois	Au plus 12 %	Mars 2022	18 %	15% (12 derniers mois)	14 %
	Pourcentage des employés qui indiquent avoir été victimes de discrimination au travail au cours des 12 derniers mois	Au plus 8 %	Mars 2022	8 % (2 dernières années)	8 % (12 derniers mois)	8 %
	Pourcentage des employés qui indiquent que leur organisation respecte les différences individuelles (par exemple la culture, les méthodes de travail ou les idées)	Au moins 75 %	Mars 2022	Non disponible	78 %	75 %
Les conditions d'emploi sont négociées de manière équitable.	Pourcentage des résultats de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique qui confirment que le gouvernement du Canada négocie de bonne foi	100 %	Mars 2022	100 %	100 %	100 %

* Selon les données disponibles en décembre 2020. Les résultats à jour seront présentés dans le Rapport annuel sur les langues officielles pour l'exercice 2019 à 2020, qui sera publié au printemps 2021.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxiii].

Ressources financières budgétaires prévues pour la responsabilité d'employeur

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
3 114 085 837 $	3 114 085 837 $	3 260 467 133 $	3 418 699 421 $

Les dépenses prévues de 3 milliards de dollars en 2021-2022 pour la responsabilité essentielle d'employeur sont principalement liées aux :

- versements au titre des régimes de retraite, d'avantages sociaux et d'assurance de la fonction publique, y compris la contribution de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie;
- versements aux régimes provinciaux d'assurance-maladie ou à l'égard de ceux-ci;
- paiements des charges sociales provinciales et de la taxe de vente du Québec sur les primes d'assurance.

Environ 65,5 millions de dollars des dépenses prévues sont affectés aux programmes exécutés par le SCT pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxiv].

Ressources humaines prévues pour la responsabilité d'employeur

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
414	402	389

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxv].

Surveillance réglementaire

Description

- Élaborer et surveiller des politiques visant à promouvoir de bonnes pratiques réglementaires.

- Examiner les règlements proposés afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences gouvernementales.
- Promouvoir la coopération en matière de réglementation entre administrations.

Faits saillants de la planification

1. Diriger l'adoption par le gouvernement fédéral de pratiques réglementaires reconnues à l'échelle internationale

Le gouvernement du Canada s'est engagé à poursuivre la réforme réglementaire visant à améliorer la transparence et à réduire le fardeau administratif.

Pour respecter cet engagement, le SCT :

- fait connaître la *Directive du Cabinet sur la réglementation*[xxvi] afin de développer et de maintenir des pratiques et des processus réglementaires ouverts, transparents et fondés sur les faits au sein du gouvernement pour :
  - protéger la santé, la sûreté, la sécurité et le bien-être socioéconomique des Canadiens,
  - protéger l'environnement,
  - soutenir et promouvoir la croissance économique, l'entrepreneuriat et l'innovation au bénéfice des Canadiens et des entreprises;
- modernise le cadre réglementaire sur la politique afin de le rendre plus efficace, agile et moins pénible pour les entreprises.

En 2021-2022, le SCT :

- fournira des conseils et une orientation aux ministères, en particulier sur l'analyse coûts-avantages, pour les aider à satisfaire aux exigences de la *Directive du Cabinet sur la réglementation* et des politiques connexes qui l'appuient[6];
- encouragera les ministères à inclure dans les résumés d'études d'impact de la réglementation publiés avec leurs règlements des renseignements sur toutes les consultations préliminaires publiques qu'ils ont tenues;
- développera des outils qui aident les ministères à adopter des pratiques exemplaires reconnues à l'échelle internationale;
- collaborera avec Services publics et Approvisionnement Canada pour développer un outil de consultation en ligne et l'intégrer au site Web de la *Gazette du Canada*, ce qui rendra le processus d'élaboration de la réglementation plus transparent et plus efficace.

6. La *Directive du Cabinet sur la réglementation* définit les attentes et les exigences du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'élaboration, la gestion et l'examen des règlements fédéraux.

De plus, dans le cadre des efforts qu'il continue de déployer en vue de la modernisation du système de réglementation, le SCT :

- examinera la *Loi sur la réduction de la paperasse*[xxvii] et étudiera des moyens d'améliorer l'efficacité de la réglementation, de mieux tenir compte de l'incidence économique des règlements, de réduire le fardeau administratif inutile à toutes les étapes du processus réglementaire et d'apporter des améliorations fondées sur les conclusions de l'examen;
- supervisera les examens ciblés visant à éliminer les exigences et les pratiques réglementaires qui freinent la croissance économique et l'innovation. Pour assurer cette supervision, le SCT prendra, entre autres, les mesures suivantes :
  - surveillance de la mise en œuvre, par les ministères, des initiatives découlant de la première ronde d'examens réglementaires, qui portait sur les règlements relatifs au secteur de l'agroalimentaire et de l'aquaculture, à la santé et aux biosciences, au transport, et à l'infrastructure,
  - surveillance de la mise en œuvre du reste des initiatives découlant de la deuxième ronde d'examens réglementaires, qui portait sur les règlements relatifs aux technologies propres, à la numérisation et à la neutralité technologique, et aux normes internationales,
  - lancement d'une troisième ronde d'examens réglementaires ciblés;
- appuiera le Comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire, composé de dirigeants de l'industrie, de représentants des consommateurs et d'universitaires, qui conseille le Conseil du Trésor sur les questions clés de compétitivité réglementaire et de modernisation;
- parrainera un projet de loi annuel visant à retirer les exigences législatives obsolètes[7];
- favorisera l'adoption, par le gouvernement du Canada, d'une approche novatrice face à la réglementation par l'entremise du Centre d'innovation en matière de réglementation.

7. Cet exercice permet au gouvernement de moderniser les règlements et de faciliter l'innovation en faisant la promotion d'un environnement réglementaire actualisé qui tient compte des réalités courantes du monde des affaires et des politiques publiques.

Centre d'innovation en matière de réglementation

Dans l'Énoncé économique de l'automne 2018[xxviii], le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un centre d'innovation en matière de réglementation afin d'améliorer l'environnement réglementaire pour les entreprises et d'appuyer l'innovation.

Le centre a été mis en place pour aider les organes de réglementation à travailler avec les entreprises, en particulier les entreprises en démarrage et les petites et moyennes entreprises, qui veulent lancer un produit ou un service innovateur qui ne relève pas manifestement d'un secteur particulier, pour les aider à s'orienter dans le système de réglementation fédéral et à collaborer avec les organes de réglementation sur les expériences en réglementation.

Le centre aide également les organes de réglementation eux-mêmes à réaliser des expériences pour s'assurer que le système de réglementation peut évoluer au rythme des progrès technologiques. Dans le cadre de ce travail, le centre administre le Fonds de dépenses d'expérimentation réglementaire, qui permet de compenser le coût de la réalisation de ces expériences.

En février 2020, le centre a publié son premier appel de propositions d'expériences à réaliser à partir de 2020-2021 et à financer au titre du fonds. Il a évalué les propositions en fonction du degré d'innovation, de l'avantage escompté pour la population et de la viabilité.

Les expériences ci-dessous ont été sélectionnées pour recevoir un financement au titre du fonds en 2020-2021 :

1. Utilisation de l'expérimentation dans le cadre de la mobilisation des intervenants à l'échelle nationale pour faire progresser la transparence de la chaîne d'approvisionnement en produits chimiques (Environnement et Changement climatique Canada)

   Dans le cadre de cette expérience, on utilise une approche de laboratoire de politiques pour l'expérimentation de la consultation des intervenants afin d'améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement en produits chimiques au Canada.

   Financement reçu : 300 000 $ (d'août 2020 à mai 2022)

2. Renseignements sur les fusions (Bureau de la concurrence Canada)

   Cette expérience vise à déterminer si un nouvel outil de TI peut aider le Bureau de la concurrence Canada à utiliser des sources d'information accessibles au public pour relever plus efficacement les fusions anticoncurrentielles qui pourraient échapper à l'examen minutieux antitrust au Canada parce qu'elles ne sont pas visées par le régime de réglementation actuel pour les avis obligatoires avant la fusion.

   Financement reçu : 148 525,37 $ (d'août 2020 à décembre 2021)

3. Permettre aux organes de réglementation et aux entreprises d'alléger le fardeau de la réglementation grâce aux identifiants et aux portefeuilles numériques (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)

   Dans le cadre de cette expérience, on met à l'essai différentes approches pour aider les organes de réglementation et les entreprises à mieux maîtriser les technologies d'identifiants numériques. L'objectif consiste à déterminer l'approche qui contribue le mieux à l'adhésion à la technologie.

   Financement reçu : 450 000 $ (d'août 2020 à mars 2022)

En novembre 2020, le centre a publié un appel de propositions de projets à réaliser à partir de 2021-2022.

Le centre prévoit de continuer à publier des appels de propositions annuels pour financer de nouveaux projets.

2. Diriger la progression de la coopération en matière de réglementation entre les administrations

Le gouvernement du Canada s'est engagé à poursuivre les travaux d'harmonisation de la réglementation de façon à maintenir des normes de sécurité élevées et à améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes.

Le SCT dirige les efforts visant à respecter cet engagement en faisant progresser la coopération en matière de réglementation entre les administrations.

En 2021-2022, le SCT :

- représentera le gouvernement du Canada au sein d'organismes officiels de coopération en matière de réglementation, comme le Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR) Canada–États-Unis, le Forum de coopération en matière de réglementation (FCR) Canada–Union européenne et la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) de l'Accord de libre-échange canadien. Le SCT met de l'avant des moyens pratiques par lesquels les organes de réglementation de diverses administrations peuvent collaborer pour réduire les obstacles réglementaires au commerce et à l'investissement, tout en continuant d'appuyer les objectifs du gouvernement du Canada en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement;
- collaborera avec les ministères afin de cerner et de présenter au CCR, au FCR et à la TCCR les questions qui pourraient être abordées par l'intermédiaire de ces organismes;
- informera les ministères :
  - des exigences de la *Directive du Cabinet sur la réglementation*[xxix] qui ont trait à la coopération en matière de réglementation,
  - de l'importance de la coopération pour éliminer les chevauchements des règlements et les obstacles réglementaires au commerce en assurant l'harmonisation entre les administrations,
  - de la façon dont la coopération peut contribuer au processus d'élaboration de règlements (par exemple par le biais de tables de coopération comme le CCR, la TCCR et le FCR);
- appuiera le travail réalisé par le Canada dans le cadre de la Charte des Nations agiles[xxx], un accord signé le 25 novembre 2020 par les gouvernements du Canada, du Danemark, de l'Italie, du Japon, de Singapour, des Émirats arabes unis et du Royaume-Uni pour favoriser la coopération en matière de réglementation, avec pour mission de faciliter la mise en œuvre et l'expansion des innovations sur les marchés des entreprises de leur pays, tout en maintenant la protection des citoyens et de l'environnement.

Analyse comparative entre les sexes plus et surveillance réglementaire

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appliquer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) lorsqu'il prend des décisions en matière de réglementation. Le SCT aide à respecter cet engagement en fournissant des conseils aux ministères pour les aider à satisfaire à l'exigence énoncée dans la *Directive du Cabinet sur la réglementation*, qui consiste à évaluer les répercussions sociales et économiques de chaque projet de règlement sur divers groupes de Canadiens.

Le SCT renforcera sa capacité en matière d'ACS+ par rapport à sa responsabilité de surveillance réglementaire en élaborant de nouvelles mesures de la conformité des ministères aux exigences relatives à l'ACS+ dans la *Directive du Cabinet sur la réglementation*.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), et surveillance réglementaire

Le SCT continuera d'aider les ministères à mettre en place la Directive du Cabinet sur la réglementation. La *Directive* a permis d'accroître la rigueur analytique en renforçant les exigences en matière d'analyse d'impact sur le développement durable dans le processus d'élaboration de règlements (ODD 13).

Expérimentation et surveillance réglementaire

En 2021-2022, le Centre d'innovation en matière de réglementation continuera d'aider les ministères à élaborer, à mener et à évaluer des expériences en matière de réglementation. Le centre continue de financer trois expériences en 2020-2021. En 2021-2022, il financera deux à trois expériences supplémentaires, qui seront sélectionnées au début de l'année.

De plus, en 2021-2022, le centre publiera un appel de propositions pour un nouveau lot d'expériences en matière de réglementation. Ces expériences fourniront aux ministères des preuves et des données qui les aideront à prendre des décisions sur de nouvelles façons de réglementer. En mettant à l'essai de nouvelles approches à plus petite échelle, les organes de réglementation peuvent faire face aux incertitudes et acquérir des connaissances qui leur permettront d'améliorer les résultats en matière de réglementation et de rationaliser l'administration des règlements.

En vue de contribuer au renforcement des capacités pangouvernementales en matière d'expérimentation réglementaire, le centre mettra au point et diffusera une trousse d'outils pour aider les organes de réglementation fédéraux à mener des expériences en matière de réglementation. Il organisera également des événements d'apprentissage comme des webinaires et des ateliers pour présenter les concepts d'expérimentation aux organes de réglementation.

Le centre prévoit également de créer des fonctions destinées à l'extérieur pour aider à améliorer l'environnement réglementaire de l'industrie en aidant les entreprises offrant des services et des produits novateurs à établir des liens avec les organes de réglementation et en facilitant la collaboration sur les expériences en matière de réglementation. Le centre continuera de collaborer avec les intervenants sur d'éventuelles activités futures.

Résultats prévus pour la surveillance réglementaire

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
Les pratiques et les processus réglementaires du gouvernement sont ouverts, transparents et reposent sur des données probantes.	Pourcentage des initiatives de réglementation faisant état des consultations préliminaires publiques menées avant la première publication	Au moins 95 %	31 mars 2022	97 %	97 %	98 %
	Pourcentage des projets de règlement accompagnés d'une étude des répercussions pertinentes (par exemple l'analyse coûts-avantages)	Au moins 95 %	31 mars 2022	99 %	100 %	97 %

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020
	Classement du système de réglementation canadien par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Au moins 5e	31 décembre 2021	Dans le rapport de 2018, le classement du Canada parmi les 38 pays membres de l'OCDE, les pays en voie d'adhésion et l'Union européenne était le suivant : - 3e au chapitre de l'association des parties prenantes; - 4e au chapitre de l'analyse d'impact de la réglementation; - 5e à égalité au chapitre de l'évaluation *ex post*.	Dans le rapport de 2018, le classement du Canada parmi les 38 pays membres de l'OCDE, les pays en voie d'adhésion et l'Union européenne était le suivant : - 3e au chapitre de l'association des parties prenantes - 4e au chapitre de l'analyse d'impact de la réglementation - 5e à égalité au chapitre de l'évaluation *ex post*.	Dans le rapport de 2018, le classement du Canada parmi les 38 pays membres de l'OCDE, les pays en voie d'adhésion et l'Union européenne était le suivant : - 3e au chapitre de l'association des parties prenantes - 4e au chapitre de l'analyse d'impact de la réglementation - 5e à égalité au chapitre de l'évaluation *ex post*.
Une bonne coopération entre les administrations en matière de réglementation.	Nombre de programmes fédéraux de réglementation munis d'un plan de travail sur la coopération en matière de réglementation	Au moins 39 d'ici mars 2022	31 mars 2022	23	38	38
	Pourcentage des projets de règlement importants (par exemple incidence élevée et moyenne) qui font la promotion, s'il y a lieu, de la coopération en matière de réglementation	Au moins 95 % chaque année	31 mars 2022	100 %	100 %	100 %

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxxi].

Ressources financières budgétaires prévues pour la surveillance réglementaire

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
9 039 679 $	9 039 679 $	9 470 835 $	9 889 499 $

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxxii].

Ressources humaines prévues pour la surveillance réglementaire

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
57	58	59

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxxiii].

Résultats prévus pour les Services internes

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Le SCT affecte 29 % de ses dépenses de fonctionnement prévues et 32 % de ses équivalents temps plein prévus aux Services internes, qui soutiennent les quatre responsabilités essentielles du ministère.

Le SCT est une organisation axée sur le savoir et s'est engagé à apporter un soutien à ses employés. En mars 2020, du jour au lendemain, la pandémie de COVID-19 a transformé le SCT en une organisation dont le travail s'effectue principalement à distance. Les employés ont dû rapidement apprendre de nouvelles façons de travailler, de communiquer et de collaborer. Les gestionnaires ont dû modifier la façon dont ils géraient et appuyaient leurs employés, notamment en prenant des mesures supplémentaires pour :

- favoriser le bien-être des employés;
- constituer un effectif diversifié, inclusif et représentatif;
- gérer un effectif travaillant principalement à distance et se préparer pour l'avenir.

En 2021-2022, le SCT **favorisera le bien-être des employés** en fournissant ce qui suit :

- des outils et des ressources en santé mentale ciblés pour les employés, qu'ils travaillent à domicile ou sur place;
- des séances de formation en ligne offertes par des professionnels de la santé mentale;
- l'accès au Programme d'aide aux employés et à LifeSpeak, une plateforme d'éducation numérique sur le bien-être qui comprend une vidéothèque en ligne sur des milliers de sujets liés au mieux-être, comme la santé mentale, les soins aux personnes âgées, la parentalité et le perfectionnement professionnel;
- des espaces de dialogue virtuels pour aider les employés et les gestionnaires à continuer de communiquer ouvertement, favoriser des interactions positives et aider à résoudre les problèmes sur le lieu de travail qui nuisent au mieux-être des employés.

Au cours de la prochaine année, le SCT **constituera un effectif diversifié, inclusif et représentatif** en :

- entreprenant des activités de recrutement et de sensibilisation ciblant les candidats des quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi;
- améliorant les pratiques d'intégration pour aider à maintenir les employés en poste;
- travaillant avec les réseaux d'employés afin de mettre au point des solutions pour éliminer les obstacles systémiques et améliorer l'inclusion raciale au SCT;
- élaborant un plan d'accessibilité ministériel qui décrit les mesures précises que le SCT prendra pour se conformer à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*[xxxiv].

En outre, en 2021-2022, le SCT continuera de **se préparer pour l'avenir** en :

- améliorant et en adaptant ses politiques et ses processus en milieu de travail;
- créant de nouveaux outils d'apprentissage et numériques pour aider les employés à acquérir de nouvelles compétences et à travailler de manière plus inclusive et plus efficace;
- mettant en place l'équipement et les capacités de TI nécessaires pour aider les employés à travailler à distance ou sur place;
- augmentant l'utilisation de l'analyse des données dans les présentations pour aider les cadres supérieurs à prendre des décisions.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
91 541 058 $	91 541 058 $	89 019 484 $	88 754 227 $

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
642	642	642

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues pour 2021-2022

Le graphique 1 illustre la répartition des dépenses prévues par le SCT pour l'exercice 2021-2022, soit 7 milliards de dollars, par responsabilité essentielle.

Graphique 1. Dépenses prévues en 2021-2022 par responsabilité essentielle

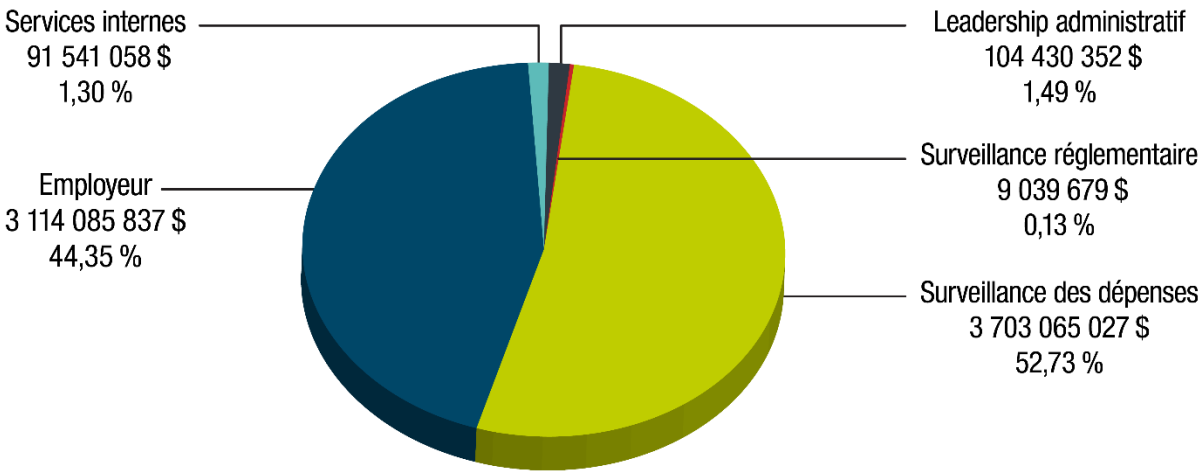

Employeur

Paiements en tant qu'employeur de la fonction publique et postes législatifs : 3 048,6 millions de dollars (43,42 %)

Dépenses de fonctionnement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : 65,5 millions de dollars (0,93 %)

Surveillance des dépenses

Fonds pangouvernementaux : 3 661,2 millions de dollars (52,13 %)

Dépenses de fonctionnement du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : 41,9 millions de dollars (0,6 %)

Total des dépenses prévues : 7 022 161 953 $

Dans l'ensemble, les dépenses totales prévues par le SCT comprennent son budget de fonctionnement (4,4 %), ainsi que des fonds pangouvernementaux et des paiements en tant qu'employeur de la fonction publique (95,6 %).

Les dépenses prévues par le SCT pour 2021-2022 comprennent les affectations suivantes :

- 3,7 milliards de dollars pour la responsabilité essentielle de surveillance des dépenses afin de compléter le financement des crédits centraux des fonds pangouvernementaux détenus dans les niveaux de référence du SCT. Ce financement est approuvé par le Parlement, et le SCT le transfère à chacun des ministères et des organismes une fois que les critères précis sont remplis. Ce financement comprend :

- Crédit 5 – Éventualités du gouvernement : fournit aux ministères fédéraux des avances temporaires pour des dépenses urgentes ou imprévues entre les périodes parlementaires d'octroi de crédits;
- Crédit 10 – Initiatives pangouvernementales : appuie la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique dans l'ensemble de la fonction publique fédérale;
- Crédit 15 – Rajustements à la rémunération : fournit des fonds pour les rajustements apportés aux conditions de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale à la suite de négociations collectives;
- Crédit 25 – Report du budget de fonctionnement : sert à reporter les fonds de fonctionnement inutilisés de l'exercice précédent, jusqu'à concurrence de 5 % du budget de fonctionnement brut, dans le budget principal des dépenses d'une organisation;
- Crédit 30 – Besoins en matière de rémunération : couvre les coûts liés au respect des exigences juridiques du gouvernement en tant qu'employeur pour des éléments comme les prestations parentales et les indemnités de départ;
- Crédit 35 – Report du budget des dépenses en capital : sert à reporter les fonds pour dépenses en capital inutilisés de l'exercice précédent, jusqu'à concurrence de 20 % du crédit pour dépenses en capital d'une organisation.

- 3 milliards de dollars pour la responsabilité essentielle d'employeur, qui a trait au rôle que joue le SCT pour soutenir le Conseil du Trésor en tant qu'employeur de l'administration publique centrale. Ces fonds sont utilisés pour :
  - les versements au titre des régimes de retraite, d'avantages sociaux et d'assurance de la fonction publique, y compris la contribution de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie;
  - les versements au titre des régimes provinciaux d'assurance-maladie;
  - les paiements des charges sociales provinciales et de la taxe de vente du Québec sur les primes d'assurance.
- 0,3 milliard de dollars pour les dépenses de programme (crédit 1), qui servent à faire fonctionner le SCT et à remplir les engagements énoncés dans la lettre de mandat du président et de la ministre du Gouvernement numérique concernant les responsabilités essentielles et les Services internes du SCT.

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Cette sous-section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices en cours et précédents. Le graphique 2 présente les dépenses de programme du SCT, de 2018-2019 à 2023-2024.

Graphique 2. Graphique des tendances en matière de dépenses ministérielles pour les programmes (crédit 1)

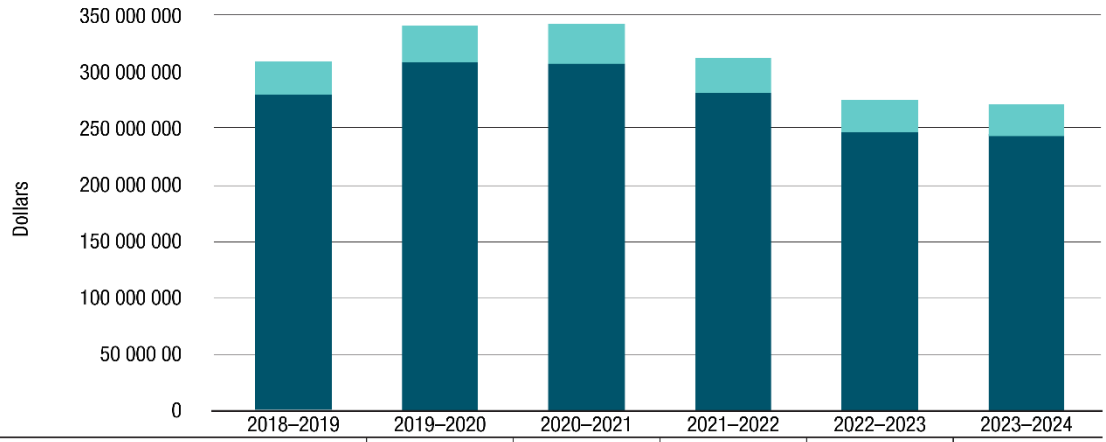

	2018–2019	2019–2020	2020–2021	2021–2022	2022–2023	2023–2024
Postes législatifs	29 408 433	32 329 557	35 064 362	31 257 647	28 071 906	27 854 201
Crédits votés	279 801 932	308 427 143	307 237 470	281 146 231	246 892 426	243 154 485
Total	309 210 365	340 756 700	342 301 832	312 403 878	274 964 332	271 008 686

Les dépenses de programme du SCT comprennent les salaires, les coûts non salariaux liés à l'exécution des programmes, ainsi que les postes législatifs liés aux cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés du SCT.

Les dépenses de programme du SCT ont augmenté de 31,5 millions de dollars de 2018-2019 à 2019-2020, puisque les initiatives prévues dans le budget fédéral de 2018 se sont poursuivies et que les initiatives prévues dans le budget fédéral de 2019 ont été entamées. Les initiatives prévues dans le budget fédéral de 2019 comprennent les suivantes :

- la stabilisation du système de paye du gouvernement fédéral (Phénix);
- l'initiative de migration de la charge de travail et d'activation du nuage;
- le Bureau de l'accessibilité au sein de la fonction publique et le Fonds centralisé pour un milieu de travail habilitant;
- la mise en œuvre du régime d'équité salariale proactif dans la fonction publique fédérale;

- le Centre d'innovation en matière de réglementation;
- la participation accrue des entreprises inuites au processus d'appel d'offres pour les marchés de l'État et les occasions d'affaires dans la région du Nunavut.

Les dépenses totales prévues pour les responsabilités essentielles du SCT en 2021-2022 sont inférieures de 29,9 millions de dollars aux dépenses prévues pour 2020-2021 parce que les programmes ci-dessous prendront fin au terme de l'exercice 2020-2021 et sont assujettis au processus de renouvellement :

- la stabilisation du système de paye du gouvernement fédéral (Phénix);
- les transferts des organisations participantes destinés au projet de solution de gestion des finances et du matériel du gouvernement du Canada;
- le Bureau de l'accessibilité au sein de la fonction publique;
- les examens réglementaires;
- le règlement du recours collectif White (report de l'exercice 2019-2020 à l'exercice 2020-2021);
- le transfert de Services partagés Canada aux fins de la gestion du portefeuille organisationnel du gouvernement du Canada et de la transformation de la gestion financière dans le but de faire progresser l'élaboration du modèle de base numérique du gouvernement du Canada.

La diminution est partiellement compensée par une augmentation des dépenses prévues au cours de l'exercice 2021-2022 pour les initiatives suivantes :

- la mise en œuvre du régime d'équité salariale proactif dans la fonction publique fédérale;
- le financement visant à permettre au Service numérique canadien de fournir des produits et des services numériques essentiels en ce qui concerne la pandémie de COVID-19;
- le financement visant à favoriser une fonction publique diversifiée et inclusive.

Le tableau sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes présente :

- les dépenses réelles pour les exercices 2018-2019 et 2019-2020, telles que déclarées dans les Comptes publics du Canada;
- les dépenses projetées pour l'exercice 2020-2021;
- les dépenses prévues pour les exercices 2021-2022 à 2023-2024, selon les autorisations budgétaires approuvées dans le Budget principal des dépenses 2021-2022.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2018-2019	Dépenses 2019-2020	Prévisions des dépenses 2020-2021	Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Surveillance des dépenses	42 146 978	40 565 104	2 316 869 099	3 703 065 027	3 703 065 027	3 628 217 463	3 615 217 769
Leadership administratif	106 239 277	119 029 983	119 524 150	104 430 352	104 430 352	68 038 735	67 455 750
Employeur	5 915 647 071	2 712 328 676	3 237 724 660	3 114 085 837	3 114 085 837	3 260 467 133	3 418 699 421
Surveillance réglementaire	7 725 977	9 293 307	10 756 635	9 039 679	9 039 679	9 470 835	9 889 499
Total partiel	**6 071 759 303**	**2 881 217 070**	**5 684 874 544**	**6 930 620 895**	**6 930 620 895**	**6 966 194 166**	**7 111 262 439**
Services internes	84 098 142	93 089 998	88 565 852	91 541 058	91 541 058	89 019 484	88 754 227
Total	**6 155 857 445**	**2 974 307 068**	**5 773 440 396**	**7 022 161 953**	**7 022 161 953**	**7 055 213 650**	**7 200 016 666**

Les dépenses ont diminué de 3,2 milliards de dollars de 2018-2019 à 2019-2020. La diminution est principalement attribuable au paiement législatif unique de 3,1 milliards de dollars effectué en 2018-2019 au titre du Compte de pension de retraite de la fonction publique, et à une diminution de 372,7 millions de dollars des paiements en tant qu'employeur liés au Régime d'assurance-revenu militaire après que celui-ci ait été transféré du SCT au ministère de la Défense nationale le 1er avril 2019. La diminution est compensée légèrement par des paiements plus élevés en tant qu'employeur de la fonction publique en raison des fluctuations des prix et des volumes.

Les dépenses projetées pour 2020-2021 sont de 2,8 milliards de dollars supérieures aux dépenses réelles pour 2019-2020. Cet écart est principalement dû au fait que les fonds pangouvernementaux pour la responsabilité essentielle de surveillance des dépenses devraient être transférés aux ministères d'ici la fin de l'exercice. Le reste de l'écart est lié à la responsabilité essentielle d'employeur qui découle du financement supplémentaire annoncé en 2020-2021 et destiné aux régimes d'assurance de la fonction publique et au Régime d'assurance-invalidité de la fonction publique. Le SCT s'attend à ce que les dépenses pour la responsabilité essentielle de surveillance des dépenses en 2020-2021 soient similaires à celles des années précédentes.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle figurant dans le cadre ministériel des résultats du SCT et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes*

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Prévisions d'équivalents temps plein 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024
Surveillance des dépenses	309	297	303	303	303	303
Leadership administratif	669	786	595	608	430	430
Employeur	469	532	563	414	402	389
Surveillance réglementaire	52	55	66	57	58	59
Total partiel	**1 499**	**1 670**	**1 527**	**1 382**	**1 193**	**1 181**
Services internes	612	643	654	642	642	642
Total	**2 111**	**2 313**	**2 181**	**2 024**	**1 835**	**1 823**

* Les raisons des écarts dans les chiffres présentés pour les équivalents temps plein d'un exercice à l'autre sont semblables à celles des écarts dans les chiffres présentés pour les dépenses dans le graphique 2.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du SCT sont accessibles dans le Budget principal des dépenses 2021-2022[xxxv].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations du SCT de 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des résultats projetés et prévus dans le présent état des résultats ont été établis selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des dépenses projetées et prévues présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes[xxxvi], notamment un rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web du SCT.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés pour 2020-2021	Résultats prévus pour 2021-2022	Écart (résultats prévus pour 2021-2022 moins les résultats projetés pour 2020-2021)
Total des charges	3 527 326 303	3 401 122 388	(126 203 915)
Total des revenus	14 355 035	8 394 868	(5 960 167)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 512 971 268	3 392 727 520	(120 243 748)

Le total des charges est constitué des paiements à titre d'employeur de la fonction publique (3,2 milliards de dollars en 2020-2021 et 3 milliards de dollars en 2021-2022) et des charges de programmes du SCT (0,4 milliard de dollars en 2020-2021 et en 2021-2022). Les paiements à titre d'employeur de la fonction publique sont utilisés pour financer la part de l'employeur des cotisations au Régime de soins de santé de la fonction publique, au Régime de soins dentaires de la fonction publique et aux autres programmes d'assurance et d'avantages sociaux offerts aux fonctionnaires fédéraux.

Les charges totales prévues pour 2021-2022 sont inférieures de 126 millions de dollars (3,6 %) aux résultats projetés pour 2020-2021 en raison de la diminution des paiements à titre d'employeur de la fonction publique et des charges de programmes du SCT liées à l'élimination des fonds assujettis au processus de renouvellement. Ces diminutions se répartissent comme suit :

- les paiements prévus à titre d'employeur de la fonction publique pour 2021-2022 sont inférieurs de 114 millions de dollars aux résultats projetés pour 2020-2021 en raison de la fin du financement reçu en 2020-2021 pour un paiement forfaitaire au titre du Régime d'assurance-invalidité de la fonction publique afin d'aider à rétablir la santé financière du régime, partiellement compensée par les augmentations prévues des demandes de prestations au titre des régimes de soins de santé et de soins dentaires en 2021-2022;
- les charges de programmes prévues pour 2021-2022 sont inférieures de 12 millions de dollars aux résultats projetés pour 2020-2021, principalement en raison de la fin du financement reçu en 2020-2021 pour la stabilisation du système de paye et diverses autres initiatives, qui est partiellement compensée par les augmentations du financement de la mise en œuvre du

régime d'équité salariale proactif dans la fonction publique fédérale, du financement du Service numérique canadien afin qu'il puisse fournir des produits et des services essentiels en ce qui concerne la pandémie de COVID-19 et du financement visant à favoriser une fonction publique diversifiée et inclusive.

Le total des revenus comprend des recouvrements auprès des ministères des coûts associés à la prestation des services de soutien internes portant sur des systèmes partagés de gestion des ressources financières et humaines ainsi que l'infrastructure des technologies de l'information sur laquelle reposent ces systèmes. Parmi d'autres services de soutien internes pour lesquels le SCT recouvre des coûts, on peut mentionner des services comptables et des services du courrier. Le total des revenus comprend également le recouvrement des coûts engagés par le SCT pour l'administration du Régime de retraite de la fonction publique.

La différence de 6 millions de dollars (41,5 %) entre les revenus prévus pour 2021-2022 et les revenus projetés pour 2020-2021 se rapporte à l'administration du Régime de retraite de la fonction publique; l'autorisation de recouvrer ces coûts doit être renouvelée en 2021-2022.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministres de tutelle : L'honorable Jean-Yves Duclos, président du Conseil du Trésor, et l'honorable Joyce Murray, ministre du Gouvernement numérique

Administrateur général : Peter Wallace, secrétaire du Conseil du Trésor

Portefeuille ministériel : Le portefeuille du Conseil du Trésor comprend le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et l'École de la fonction publique du Canada, ainsi que les organismes indépendants ci-après qui rendent compte au Parlement par l'entremise du président du Conseil du Trésor : l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, le Commissariat au lobbying du Canada et le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada.

Instrument habilitant : La *Loi sur la gestion des finances publiques*[xxxvii] est la loi qui établit le Conseil du Trésor même et lui attribue ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion des finances, du personnel et de l'administration de la fonction publique, et les exigences financières des sociétés d'État.

Année d'incorporation ou de création : 1966

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web du SCT[xxxviii].

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir les lettres de mandat du président du Conseil du Trésor (lettre originale rendue publique le 13 décembre 2019[xxxix], lettre supplémentaire rendue publique le 15 janvier 2021[xl]) et de la ministre du Gouvernement numérique (lettre originale rendue publique le 13 décembre 2019[xli], lettre supplémentaire rendue publique le 15 janvier 2021[xlii]).

Contexte opérationnel

En tant qu'organe administratif du Conseil du Trésor, le SCT est chargé d'assurer la surveillance, l'orientation et le leadership relativement à un certain nombre de questions horizontales complexes et en évolution (par exemple la modernisation du système de paye) et de le faire dans des délais courts et avec des ressources financières limitées. Le SCT doit donc continuellement planifier et réagir aux changements de son environnement opérationnel.

Le SCT joue un rôle de leadership de plus en plus important dans le cadre des initiatives pangouvernementales. Ce rôle est particulièrement difficile à assumer, parce que bon nombre de ces initiatives supposent des changements majeurs à l'échelle du gouvernement. Par exemple, le SCT travaille avec les intervenants internes et externes sur divers fronts pour régler les problèmes causés par le système de paye Phénix. Ces problèmes continuent de nuire à la capacité du gouvernement de payer les employés avec exactitude et à temps, ce qui a des répercussions sur les relations de travail, la gestion des talents et le mieux-être des employés.

Le SCT reconnaît les pressions que ressentent ses employés lorsqu'ils assument le rôle de leadership de l'organisation dans le cadre de ces initiatives complexes et hautement prioritaires. En tant que ministère, le SCT continuera de s'efforcer d'offrir à ses employés un milieu de travail sain et d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste un effectif diversifié et très performant qui est entièrement voué au succès de l'organisation. De plus, le SCT continuera de surveiller de près son environnement et ses activités afin de réaffecter les ressources aux priorités clés et de s'assurer que les ressources sont gérées efficacement.

Bon nombre des résultats et des cibles de rendement décrits dans le plan ministériel du SCT sont des résultats et des cibles pangouvernementaux qui exigent la prise de mesures de la part de chaque ministère, ainsi que des gestionnaires et des employés qui y travaillent. Le SCT contribue à l'atteinte des résultats de diverses façons, notamment en élaborant des politiques, en fournissant des conseils aux ministères et en collaborant avec les collectivités fonctionnelles pour déterminer et promouvoir de saines pratiques de gestion. Toutefois, comme le SCT ne contrôle pas directement les ministères, leurs gestionnaires et leurs employés, il est difficile de déterminer quand et dans quelle mesure les résultats et les cibles de rendement pangouvernementaux seront atteints.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes approuvés du SCT pour 2021-2022 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle 1 : surveillance des dépenses	
	Résultat ministériel : les propositions au Conseil du Trésor renferment des renseignements utiles à la prise de décision des ministres du Cabinet	**Indicateur :** pourcentage des présentations au Conseil du Trésor pour des projets ou des programmes complexes qui indiquent de manière transparente le risque financier
	Résultat ministériel : les organisations gouvernementales mesurent et évaluent leur rendement, et en font état	**Indicateur :** pourcentage de programmes gouvernementaux dans le cadre desquels des mesures appropriées sont en place pour suivre le rendement et éclairer la prise de décisions

Répertoire des programmes	
	Programme : Surveillance et soutien au Conseil du Trésor
	Programme : Données, analyses et examens des dépenses
	Programme : Fonds pangouvernementaux

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle 2 : leadership administratif	
	Résultat ministériel : la prestation des services gouvernementaux est habilitée sur le plan numérique et répond aux besoins des Canadiens	**Indicateur :** mesure dans laquelle les clients sont satisfaits de la prestation des services du gouvernement du Canada, exprimée par une note sur 100
		Indicateur : pourcentage des services gouvernementaux à volume élevé répondant aux normes de service
		Indicateur : pourcentage des services gouvernementaux à volume élevé entièrement offerts en ligne
		Indicateur : recours aux services en ligne à volume élevé du gouvernement du Canada, exprimé en pourcentage de tous les modes de prestation de services, y compris en personne et par téléphone
		Indicateur : pourcentage des sites Web du gouvernement du Canada offrant des services numériques aux citoyens de manière sécurisée
		Indicateur : mesure dans laquelle les clients accomplissent des tâches sur les sites Web du gouvernement du Canada
	Résultat ministériel : les Canadiens ont un accès rapide à l'information gouvernementale	**Indicateur :** nombre de jeux de données accessibles au public
		Indicateur : pourcentage des demandes d'accès à l'information qui ont été traitées dans les délais prévus par la loi
		Indicateur : pourcentage des demandes de renseignements personnels qui ont été traitées dans les délais prévus par la loi
	Résultat ministériel : le gouvernement dispose de bonnes pratiques de gestion des finances et des actifs	**Indicateur :** pourcentage des principaux processus de gestion financière pour lesquels un système de contrôles internes a été mis en place et qui ont atteint l'étape de la surveillance continue
		Indicateur : pourcentage des ministères qui maintiennent et gèrent leurs actifs pendant leur cycle de vie
	Résultat ministériel : le gouvernement fait preuve de leadership en exerçant des activités zéro émissions nettes	**Indicateur :** niveau global des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement

Répertoire des programmes	
	Programme : Politiques et initiatives liées à la gestion financière
	Programme : Transformation de la gestion financière
	Programme : Stratégie, planification et surveillance du numérique
	Programme : Cadre de responsabilisation de gestion
	Programme : Service numérique canadien
	Programme : Accessibilité de la fonction publique
	Programme : Politiques et initiatives sur les biens et services acquis
	Programme : Politique et initiatives sur l'audit interne
	Programme : Politique numérique
	Programme : Politiques et initiatives sur les communications et l'image de marque du gouvernement du Canada
	Programme : Écologisation des activités gouvernementales

Cadre ministériel des résultats	**Responsabilité essentielle 3 : employeur**	
	Résultat ministériel : la fonction publique attire et maintient en poste une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée	**Indicateur :** pourcentage des institutions où les communications avec le public dans les bureaux bilingues se font « presque toujours » dans la langue officielle choisie par le public
		Indicateur : pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui appartiennent à un groupe de minorité visible
		Indicateur : pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui sont des femmes
		Indicateur : pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui sont autochtones
		Indicateur : pourcentage des cadres (par rapport à la disponibilité au sein de la population active) qui sont des personnes handicapées
	Résultat ministériel : le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif	**Indicateur :** pourcentage des employés qui estiment travailler dans un milieu sain sur le plan psychologique
		Indicateur : pourcentage des employés qui indiquent avoir été victimes de harcèlement au travail au cours des 12 derniers mois
		Indicateur : pourcentage des employés qui indiquent avoir été victimes de discrimination au travail au cours des 12 derniers mois
		Indicateur : pourcentage des employés qui indiquent que leur organisation respecte les différences individuelles (par exemple la culture, les méthodes de travail ou les idées)
		Indicateur : pourcentage des employés qui indiquent avoir été victimes de discrimination au travail au cours des 12 derniers mois
	Résultat ministériel : les conditions d'emploi sont négociées de manière équitable	**Indicateur :** pourcentage des résultats de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique qui confirment que le gouvernement du Canada négocie de bonne foi

Répertoire des programmes	**Programme :** Perfectionnement des cadres et perfectionnement en leadership	
	Programme : Condition d'emploi et relations de travail	
	Programme : Gestion des pensions et des avantages sociaux	
	Programme : Systèmes et processus de gestion des personnes	
	Programme : Paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	
	Programme : Politiques et services en milieu de travail	
	Programme : Recherche, planification et renouvellement	
Cadre ministériel des résultats	**Responsabilité essentielle 4 : surveillance réglementaire**	
	Résultat ministériel : les pratiques et les processus réglementaires du gouvernement sont ouverts, transparents et reposent sur des données probantes	**Indicateur :** pourcentage des initiatives de réglementation faisant état des consultations préliminaires publiques menées avant la première publication
		Indicateur : pourcentage des projets de règlement accompagnés d'une étude des répercussions pertinentes (par exemple l'analyse coûts-avantages)
		Indicateur : classement du système de réglementation canadien par l'Organisation de coopération et de développement économiques
	Résultat ministériel : une bonne coopération entre les administrations en matière de réglementation	**Indicateur :** nombre de programmes fédéraux de réglementation munis d'un plan de travail sur la coopération en matière de réglementation
		Indicateur : pourcentage des projets de règlement importants (par exemple incidence élevée et moyenne) qui font la promotion, s'il y a lieu, de la coopération en matière de réglementation
Répertoire des	**Programme :** Politique, surveillance et coopération réglementaires	

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2020-2021

Des changements ont été apportés au cadre de présentation de rapports ministériel pour mieux tenir compte des priorités du SCT et de l'étendue de son influence sur l'atteinte des résultats. Aucune responsabilité essentielle n'a été modifiée, mais certains indicateurs ont été changés pour assurer l'harmonisation avec les priorités ministérielles et les résultats souhaités.

Des changements ont également été apportés aux indicateurs de programme (un nouveau et sept supprimés) et aux méthodologies afin de les rationaliser, et d'accroître la pertinence de la mesure du rendement.

Le tableau ci-dessous décrit les changements apportés tant au cadre de rapports ministériel qu'aux indicateurs de programme par responsabilité essentielle.

Structure	2021-2022	2020-2021	Changement	Justification du changement
Responsabilité essentielle	Surveillance des dépenses	Surveillance des dépenses	Changements à la méthodologie de 1 indicateur	Pour préciser la portée réelle de l'indicateur
			1 nouveau résultat et 1 indicateur complémentaire 1 résultat et 2 indicateurs complémentaires supprimés	Pour refléter un changement d'orientation
Programmes	Surveillance et Secrétariat du Conseil du Trésor	Surveillance et Secrétariat du Conseil du Trésor	Aucun changement	Sans objet
	Données, analyses, résultats et examens des dépenses	Données, analyses, résultats et examens des dépenses	1 résultat et 2 indicateurs supprimés	Pour se concentrer sur d'autres résultats et indicateurs plus pertinents
	Fonds pangouvernementaux	Fonds pangouvernementaux	Aucun changement	Sans objet
Responsabilité essentielle	Leadership administratif	Leadership administratif	Changements au libellé et aux méthodologies de 2 indicateurs	Pour s'harmoniser avec les exigences des politiques actualisées et pour accroître la pertinence
			2 nouveaux indicateurs	Pour compléter les indicateurs existants
			Changements aux méthodologies de 2 indicateurs	Pour rendre les indicateurs plus pertinents
Programmes	Politiques et initiatives liées à la gestion financière	Politiques et initiatives liées à la gestion financière	Changements au libellé et à la méthodologie de l'indicateur	Pour refléter des changements apportés à l'indicateur dans le Cadre ministériel des résultats
	Transformation de la gestion financière	Transformation de la gestion financière	Aucun changement	Sans objet
	Stratégie, planification et surveillance du numérique	Stratégie, planification et surveillance du numérique	Aucun changement	Sans objet
	Cadre de responsabilisation de gestion	Cadre de responsabilisation de gestion	Aucun changement	Sans objet
	Service numérique canadien	Service numérique canadien	Aucun changement	Sans objet
	Accessibilité de la fonction publique	Accessibilité de la fonction publique	Aucun changement	Sans objet

Structure	2021-2022	2020-2021	Changement	Justification du changement
	Politiques et initiatives sur les biens et services acquis	Politiques et initiatives sur les biens et services acquis	1 indicateur supprimé; changement à 1 indicateur en français	Pour corriger une erreur
	Politiques et initiatives sur l'audit interne	Politiques et initiatives sur l'audit interne	Aucun changement	Sans objet
	Politique numérique	Politique numérique	Changements à la méthodologie et au libellé de 1 indicateur	Pour être plus précis
	Politiques et initiatives sur les communications et l'image de marque du gouvernement du Canada	Politiques et initiatives sur les communications et l'image de marque du gouvernement du Canada	Aucun changement	Sans objet
	Écologisation des activités gouvernementales	Écologisation des activités gouvernementales	Aucun changement	Sans objet
Responsabilité essentielle	Employeur	Employeur	Changement à la méthodologie de 1 indicateur	Pour être plus précis
Programmes	Perfectionnement des cadres supérieurs et en leadership	Perfectionnement des cadres supérieurs et en leadership	Nouvel indicateur	Pour compléter l'indicateur existant
			Changements au libellé et à la méthodologie de l'indicateur	Pour être plus précis
	Conditions d'emploi et relations de travail	Conditions d'emploi et relations de travail	Aucun changement	Sans objet
	Gestion des pensions et des avantages sociaux	Gestion des pensions et des avantages sociaux	Aucun changement	Sans objet
	Systèmes et processus de gestion des personnes	Systèmes et processus de gestion des personnes	Aucun changement	Sans objet
	Paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	Paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	Aucun changement	Sans objet
	Politiques et services en milieu de travail	Politiques et services en milieu de travail	4 indicateurs supprimés	Pour s'harmoniser avec le mandat du programme Politiques et services en milieu de travail
			Changements au libellé de la méthodologie de 7 indicateurs	Pour être plus précis

Structure	2021-2022	2020-2021	Changement	Justification du changement
	Recherche, planification et renouvellement;	Recherche, planification et renouvellement;	Aucun changement	Sans objet
Responsabilité essentielle	Surveillance réglementaire	Surveillance réglementaire	Changement au libellé de 1 indicateur	Pour s'harmoniser avec un changement de politiques
Programme	Politique, surveillance et coopération réglementaires	Politique, surveillance et coopération réglementaires	Changements au libellé de la méthodologie pour tous les indicateurs	Pour refléter des changements apportés à l'indicateur dans le Cadre ministériel des résultats

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes du SCT sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xliii].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du SCT :

- Objectifs de développement durable des Nations Unies[xliv]
- Stratégie ministérielle de développement durable[xlv]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert[xlvi]
- Analyse comparative entre les sexes plus[xlvii]

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du SCT ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xlviii]. Ce rapport fournit des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : 613-369-3200
Courriel : questions@tbs-sct.gc.ca
Site Web : https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

i. *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-17.2/page-1.html
ii. Soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise : données, 2007-2017, https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/191106/dq191106d-fra.htm
iii. Soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise : données, 2018, https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201027/dq201027f-fra.htm
iv. Soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise, 2018, https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201203/dq201203c-fra.htm
v. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
vi. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
vii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
viii. Normes numériques du gouvernement du Canada, https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/normes-numeriques-gouvernement-canada.html
ix. Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert de 2018-2020, https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-national-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-de-2018-2020
x. *Directive sur la gestion de projets et programmes*, https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32594
xi. Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement/strategie.html
xii. Gouvernement ouvert, https://ouvert.canada.ca/fr
xiii. *Politique sur la planification et la gestion des investissements*, https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32593
xiv. *Politique sur les services* (archivée), https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=27916
xv. *Politique sur les services et le numérique*, https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32603
xvi. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
xvii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
xviii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
xix. Énoncé économique de l'automne 2020, https://budget.gc.ca/fes-eea/2020/home-accueil-fr.html
xx. Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, https://www.csagroup.org/fr/article/can-csa-z1003-13-bnq-9700-803-2013-groupe-csa/
xxi. Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail, https://www.canada.ca/fr/gouvernement/fonctionpublique/mieux-etre-inclusion-diversite-fonction-publique/sante-mieux-etre-fonctionnaires/sante-mentale-travail/strategie-fonction-publique-federale-sante-mentale-milieu-travail.html
xxii. *Directive sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail*, https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32671
xxiii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
xxiv. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
xxv. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
xxvi. *Directive du Cabinet sur la réglementation*, https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/lois/developpement-amelioration-reglementation-federale/exigences-matiere-elaboration-gestion-examen-reglements/lignes-directrices-outils/directive-cabinet-reglementation.html
xxvii. *Loi sur la réduction de la paperasse*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-4.5/index.html
xxviii. Énoncé économique de l'automne 2018, https://www.budget.gc.ca/fes-eea/2018/docs/statement-enonce/toc-tdm-fr.html
xxix. *Directive du Cabinet sur la réglementation*, https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/lois/developpement-amelioration-reglementation-

federale/exigences-matiere-elaboration-gestion-examen-reglements/lignes-directrices-outils/directive-cabinet-reglementation.html

xxx. Charte des Nations agiles, https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/lois/developpement-amelioration-reglementation-federale/modernisation-reglementation/charte-nations-agiles.html

xxxi. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

xxxii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

xxxiii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

xxxiv. *Loi canadienne sur l'accessibilité*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-0.6/index.html

xxxv. Budget principal des dépenses 2021-2022, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html

xxxvi. État des résultats prospectif (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 - Plan ministériel du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 2021-2022, https://canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/plan-ministeriel-secretariat-conseil-tresor-canada-2021-2022/etat-resultats-prospectif-2021-2022.html

xxxvii. *Loi sur la gestion des finances publiques*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/

xxxviii. Au sujet du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/mandat.html

xxxix. Lettre de mandat du président du Conseil du Trésor, 13 décembre 2019, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-president-du-conseil-du-tresor

xl. Lettre de mandat supplémentaire du président du Conseil du Trésor, 15 janvier 2021, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/01/15/lettre-de-mandat-supplementaire-du-president-du-conseil-du-tresor

xli. Lettre de mandat de la ministre du Gouvernement numérique, 13 décembre 2019, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-gouvernement-numerique

xlii. Lettre de mandat supplémentaire de la ministre du Gouvernement numérique, 15 janvier 2021, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/01/15/lettre-de-mandat-supplementaire-de-la-ministre-du-gouvernement

xliii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

xliv. Tableau de renseignements supplémentaires sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies, https://canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/plan-ministeriel-secretariat-conseil-tresor-canada-2021-2022/programme-developpement-durable-horizon-2030-objectifs-developpement-durable-nations-unies.html

xlv. Tableau de renseignements supplémentaires sur la Stratégie ministérielle de développement durable, https://canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/plan-ministeriel-secretariat-conseil-tresor-canada-2021-2022/mise-jour-strategie-ministerielle-developpement-durable-secretariat-conseil-tresor-canada-2020-2023.html

xlvi. Tableau de renseignements supplémentaires sur les programmes de paiements de transfert, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/plan-ministeriel-secretariat-conseil-tresor-canada-2021-2022/renseignements-programmes-paiements-transfert--5-millions-2021-2022.html

xlvii. Tableau de renseignements supplémentaires sur l'analyse comparative entre les sexes plus, https://canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/rapports/plan-ministeriel-secretariat-conseil-tresor-canada-2021-2022/tableau-renseignements-supplementaires-analyse-comparative-entre-sexes-plus.html

xlviii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html